

Expédition Sasquatch 2012

21 septembre - 11 octobre



Léon Brenig, Belgique, Jean Collot, France/Canada, Philippe Coudray, France, Léo Ponge, France,
Robert Kennedy, Canada

Table des matières

L'équipe, le lieu, la recherche	3
Le matériel	4
Introduction	5
1- Homesite Campground	6
2- No Name Lake	25
3- Port Mellon	39
4- Klein Lake	56
5- Les témoignages	56

L'Équipe européenne de septembre-octobre 2012

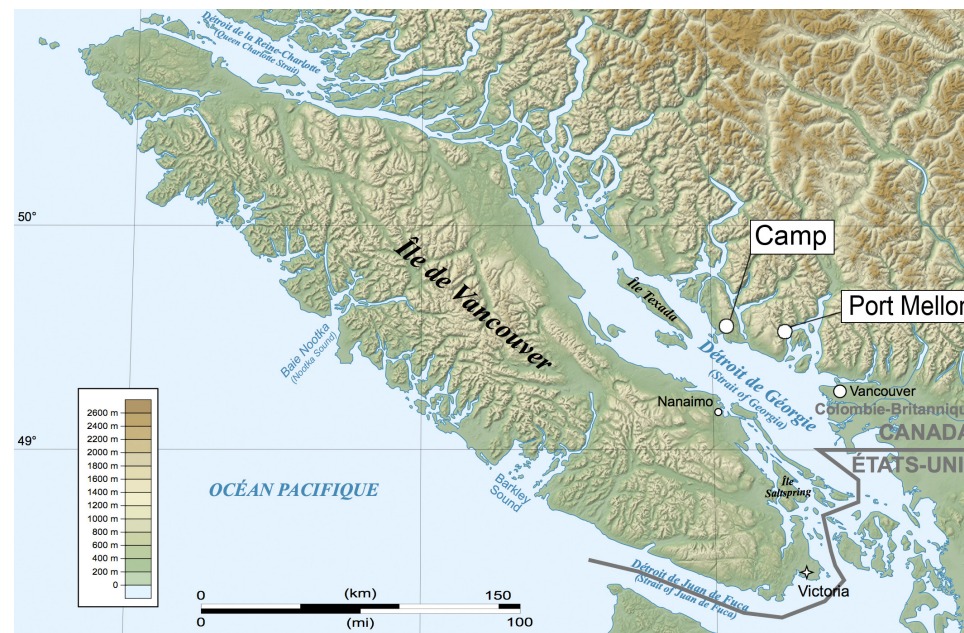
- **Léon Brenig**, 65 ans, professeur à l'Université et chercheur en physique, Belgique. Exploration de terrain et instruments de vision nocturne.
- **Jean Collot**, 32 ans, ingénieur du son, France et Canada. Enregistre l'ensemble des événements.
- **Philippe Coudray**, 52 ans, illustrateur et auteur BD, France. Recherche de terrain et photos 2D et 3D.
- **Léo Ponge**, 29 ans, cinéaste, France. Filme les événements de l'expédition et prépare un documentaire sur la recherche du Bigfoot-Sasquatch.

L'équipe remercie **Robert et Debbie Kennedy**, de Sechelt, Colombie Britannique, Canada, qui consacrent leur vie à la recherche du Bigfoot-Sasquatch. Leur collaboration a été essentielle au succès de cette expédition.



Lieu de recherche

La péninsule de Sechelt, au nord de Vancouver, Colombie Britannique, Canada, qui est une grande région boisée offrant des ressources en nourriture et en eau compatibles avec les besoins de plusieurs groupes hypothétiques de Bigfoot-Sasquatch. Cette année, nous avons exploré trois zones : les environs du camp de Robert et Debbie, le lac «No Name» (près du camp) et la région de Port Mellon.



But de la recherche

L'expédition Sasquatch 2012 ne prétend pas résoudre seule le débat sur l'existence du Bigfoot-Sasquatch. Notre action n'est qu'une modeste contribution à cette question. Notre but est de découvrir davantage d'indices de l'existence matérielle d'un possible primate bipède non-humain dans cette partie de la Colombie Britannique. Notre objectif est de trouver suffisamment de preuves de l'existence de ces primates bipèdes dans le dessein d'obtenir leur protection légale et des mesures concrètes de protection de leur aire de répartition. Nous nous efforçons également d'impliquer la communauté scientifique dans la question du Bigfoot-Sasquatch aussi bien dans la recherche de terrain qu'en laboratoire. Notre approche est purement scientifique et ne considère pas l'existence de tels primates comme acquise.

Le matériel utilisé :

Léo:

- Canon 500D (photos)
- Canon 7D (vidéos)

Léon :

- une caméra mini-DV Sony DCR-HC51 munie d'un zoom optique 40x et d'un super nightshot.
- Un intensificateur de lumière Pentax (Pyser-SGI night vision monocular of PNP-M type) génération 2+, pouvant se visser sur l'objectif d'une caméra.

Philippe :

- Un appareil photo Pentax K5, avec un objectif 18-135 mm.
- Un appareil photo stéréo, le Fujifilm Finepix Real 3D W1, qui permet d'obtenir des images 3D en anaglyphes (visibles avec des lunettes rouge et bleue) avec l'aide du logiciel libre StereoPhoto Maker.

• Matériel son de Jean :

- Sound Devices 702T, enregistreur numérique un peu plus performant que celui de 2011.
- Micro semi-canon Neumann KMR 81i monté sur perche.
- Micro cravate Sanken cos-11 avec système HF Sennheiser G3.

En commun :

- Un piège optique (trailcam) de marque Reconyx, le HC600, utilisant un flash infrarouge invisible sans lueur rouge (no glow).
- Une caméra thermique FLIR HM-324 XP+ : Capteur de 320 x 240 pixels, permettant de photographier et filmer. Fonctionne avec 4 piles AA.

Le matériel laissé au camp après notre départ :

- La caméra thermique FLIR HM-324 XP+.



De gauche à droite : Léon, Philippe, Jean, Léo.



De gauche à droite : Robert, Léon, Amélia (fille de Robert et Debbie)

Introduction :

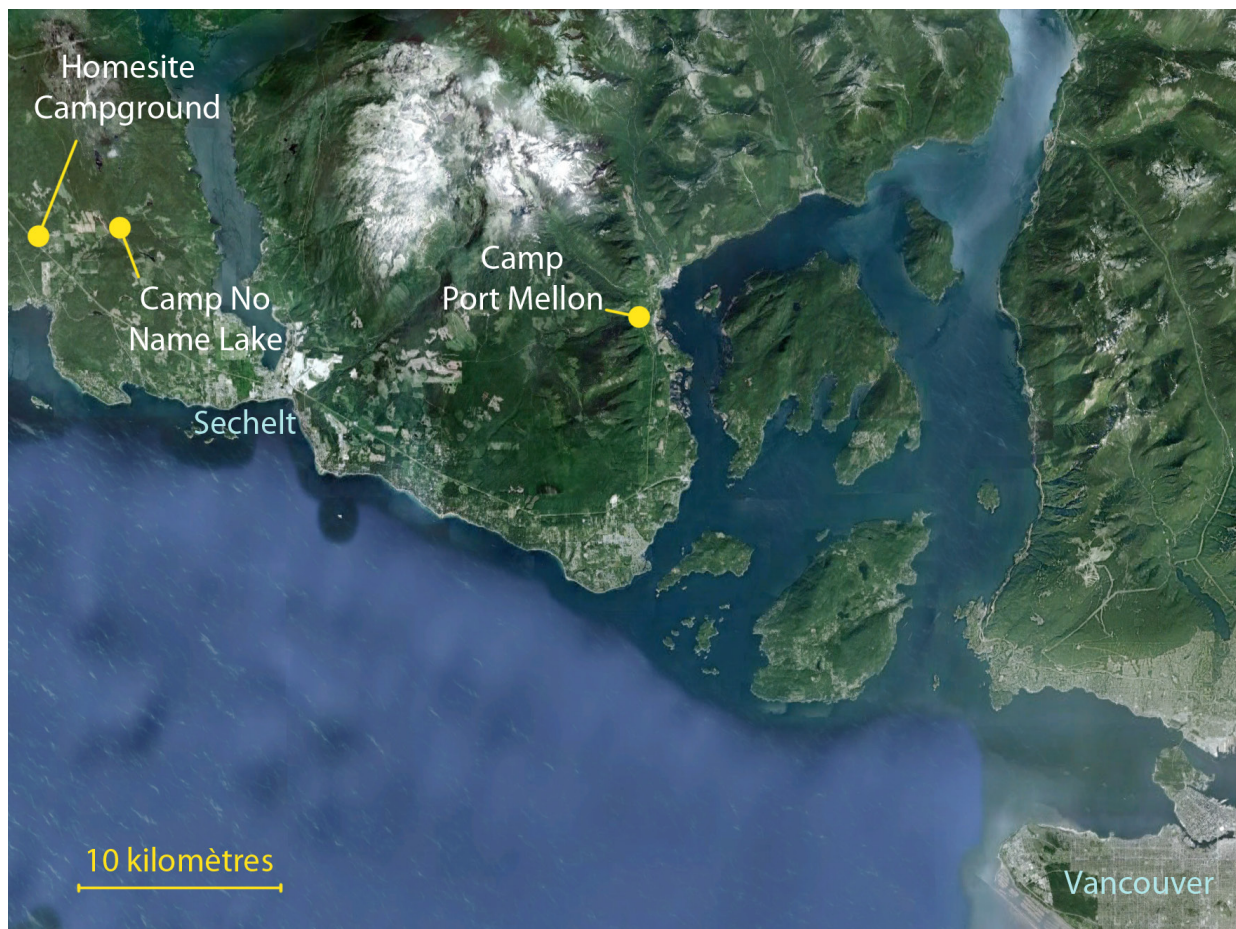
En guise d'introduction, nous pouvons rappeler que dans nos précédentes expéditions dans la même région, nous avons trouvé de nombreux indices de la présence de grands animaux ayant des pieds de type humain surdimensionnés. De nombreuses empreintes que nous avons trouvées sont très intéressantes dans la mesure où leur forme globale n'est pas celle d'empreintes d'animaux connus dans la région. Leurs formes ne sont pas sans rappeler celles de pieds humains mais beaucoup plus grands, et avec un rapport largeur / longueur plus grand. Toutefois, les orteils, qui seraient essentiels pour l'identification d'un pied de type humain, pouvaient généralement être seulement devinés. Cela est dû à la nature du sol sur lequel la plupart de ces empreintes ont été trouvées. En raison de l'absence d'orteils clairement définis, nous pourrions dans la plupart des cas ne pas exclure que ces empreintes pourraient être le résultat de causes totalement différentes comme des glissements de sabots de wapitis ou de pattes d'ours dans la boue.

En revanche, dans cette expédition 2012, nous avons trouvé une empreinte de main assez impressionnante (voir page 44 et suivantes). Les empreintes de doigts et de la paume sont assez clairs pour exclure tout autre objet qu'une main humaine surdimensionnée. La taille de cette main est de 1,5 fois la taille moyenne d'une main d'être humain adulte. Ceci est cohérent avec la taille des empreintes que nous avons vues et avec les nombreuses descriptions faites par les témoins de la taille de sasquatches adultes mâles.

Cette année, nous avons campé dans trois lieux différents :

- le camping lui-même (**Homesite Campground**),
- le **lac No Name**,
- **Port Mellon**,
- et avons également passé une soirée près du **lac Klein**.

Aussi, nous proposons de présenter les résultats de l'expédition en fonction des lieux.





1- Homesite Campground : notre premier lieu d'investigation est le camping lui-même et ses alentours.

Nous avons rapporté un certain nombre d'indices qui se situent tous dans une zone située dans la partie basse du camp, près de la chute d'eau visible sur la carte ci-dessous, et principalement entre le rond-point au nord de la chute d'eau et la rivière.

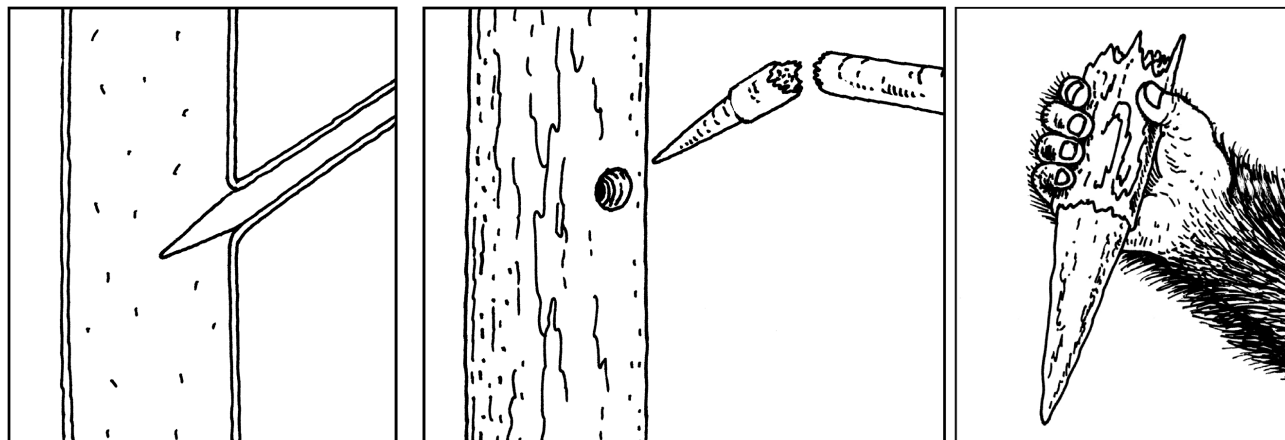


Témoignages en bas du camp : deux témoignages de campeurs nous ont été rapportés par Robert : ils ont observé chacun un bigfoot debout près de leur tente, qui est parti en marchant tranquillement dans la forêt, fin août et début septembre 2012. Ils se situaient en bas du camp. Les premiers étaient un couple ayant vu à 19h le bigfoot depuis leur tente, les seconds étaient deux amis américains dont un dormait à la belle étoile, qui l'ont vu à 7 h du matin. Ces derniers ne connaissant pas les bigfoots ont pensé qu'il s'agissait d'un grizzly marchant debout.

Outils possibles : à la base des branches, existe un nœud dur qui ne pourrit pas quand l'arbre pourrit. Une branche arrachée à un arbre pourri présente un bout pointu et dur qui pourrait faire office d'outil. Léon Brenig avait remarqué, lors d'expéditions précédentes au Texas, que les arbres pourris avaient souvent leur branches arrachées, et a donc formulé l'hypothèse que ces nœuds pouvaient servir d'outils permettant de creuser le sol à la recherche de racines ou d'insectes. Cette année, nous avons trouvé six de ces outils possibles, chaque fois dans des lieux significatifs : deux posés ostensiblement sur le petit chemin qui descend du bas du camp à la rivière, un troisième dans le bas du camp, et trois sur la plage de Port Mellon (voir plus loin), proche d'une empreinte de main et d'empreintes de pieds possibles. Nous n'en avons trouvés aucun dans la forêt.



Les deux « outils » découverts sur le chemin descendant du bas du camp vers la rivière, au bas du camp.





Le troisième «outil» trouvé dans le camp dans la même zone.

Le troisième « outil », photographié ci-dessus, avait sensiblement les mêmes dimensions que les deux précédents. Deux autres, parmi les trois trouvés sur la plage plus tard, avaient également les mêmes dimensions. Le troisième était plus petit. Ces dimensions, un peu trop grandes pour une main humaine, correspondent parfaitement à la taille d'une éventuelle main de bigfoot.

Les six objets avaient donc tous en commun :

- Leurs dimensions identiques (sauf un) et adaptées à une main de grande taille.
- La branche chaque fois cassée à une dizaine de centimètres du nœud.
- Le dépôt dans des zones privilégiées où nous pensons qu'il y a une activité de la part des bigfoots.

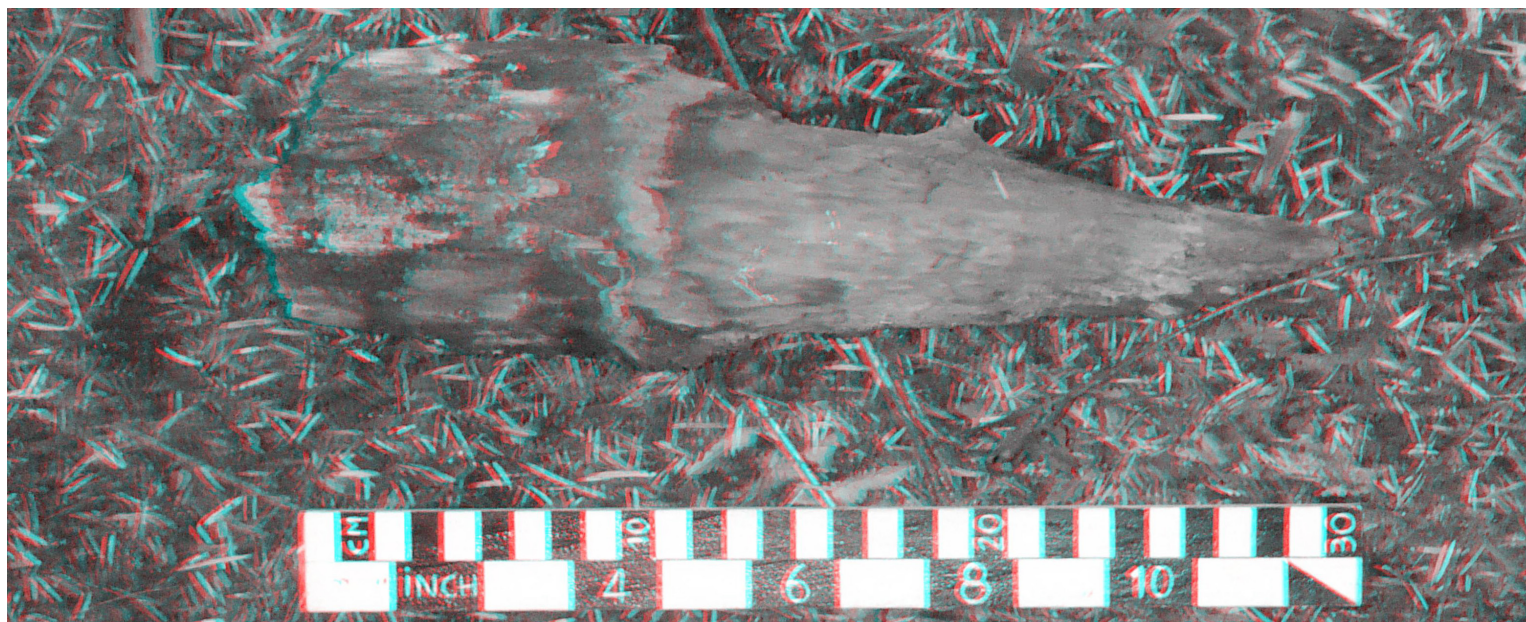
Enfin, les deux objets récupérés le 2 octobre sur le chemin près du camp étaient accompagnés de trous et traces manifestement réalisés par ces « outils » eux-mêmes. D'autres trous du même type, cette fois sur le chemin, ont été trouvés le 5 octobre.



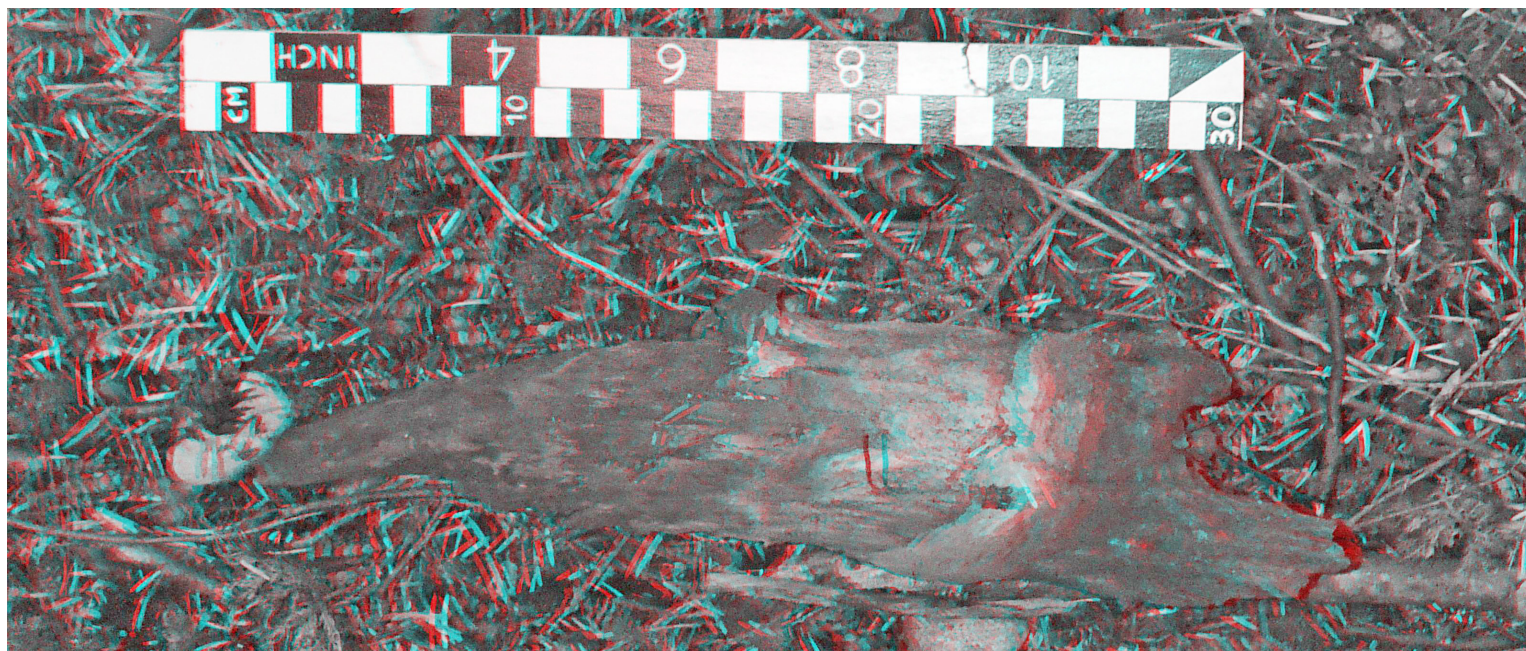
Position des deux « outils » trouvés sur le chemin, signalés par les réglettes.



Les trous et trace trouvés en même temps que les « outils », sur le bord de la rivière, à quelques mètres des « outils ».



L'un des deux « outils » découverts sur le chemin qui descend du bas du camp vers la rivière.



L'autre des deux « outils » trouvés sur le chemin descendant du bas du camp vers la rivière.

Les champignons : Près de la tente de Philippe au bas du camp, il y avait une souche. Léon y a remarqué un groupe de champignons reliés par la base, qui avaient été déterrés ensemble et posés sur cette souche. Quelques jours plus tard, le mardi 2 octobre, le même jour que la découverte des «outils», ces champignons ont été retrouvés mangés en partie.



Silhouettes entr'aperçues : le 1er octobre, lors d'un affût en soirée en bas du camp, Léon voit dans la caméra thermique une tâche blanche disparaître derrière les buissons en descendant. Ce mouvement vers le bas pourrait rappeler une tête qui se cache. Le lendemain nous allons sur le lieu de l'observation. On y trouve une cachette idéale, derrière un tronc. Sur le lieu de la cachette, le sol semble aplati.



Les troncs derrière lesquels un individu a pu se cacher. On voit au fond la partie sud du camping.

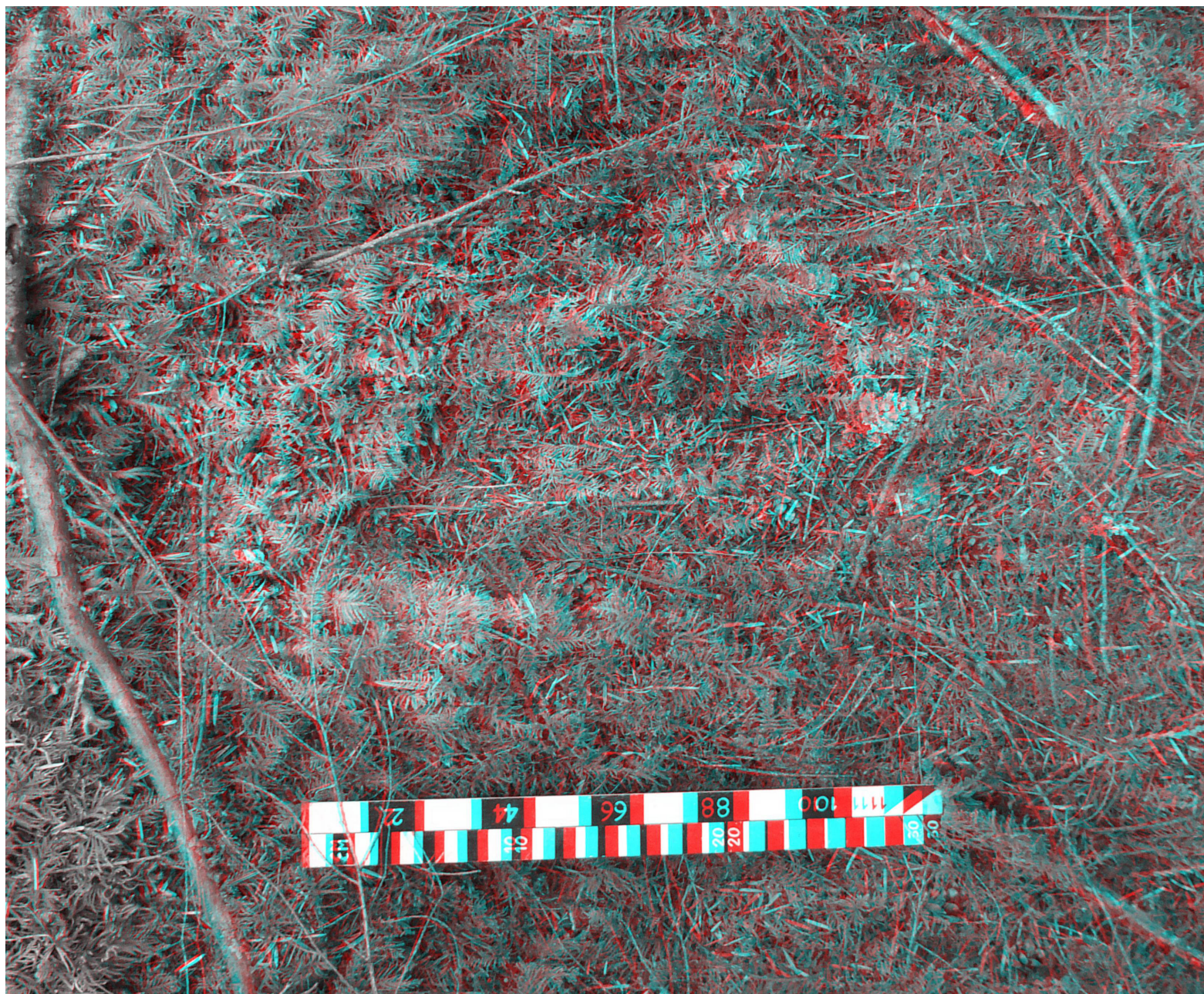
A droite une petite empreinte près du bas du camping, mieux visible en 3D. Elle reste très discutable.



La partie aplatie derrière les troncs.

Une petite empreinte ? Dans cette zone, mais plus près du camping, on devine parfois des empreintes de pied dans la mousse, plutôt légères, la mousse ayant repris sa forme. L'une d'entre elles, de petite taille était encore visible. Sa petite taille n'exclut pas une chaussure, mais les canadiens ne quittent pas souvent les sentiers. A noter : la mousse est morte autour de l'empreinte.





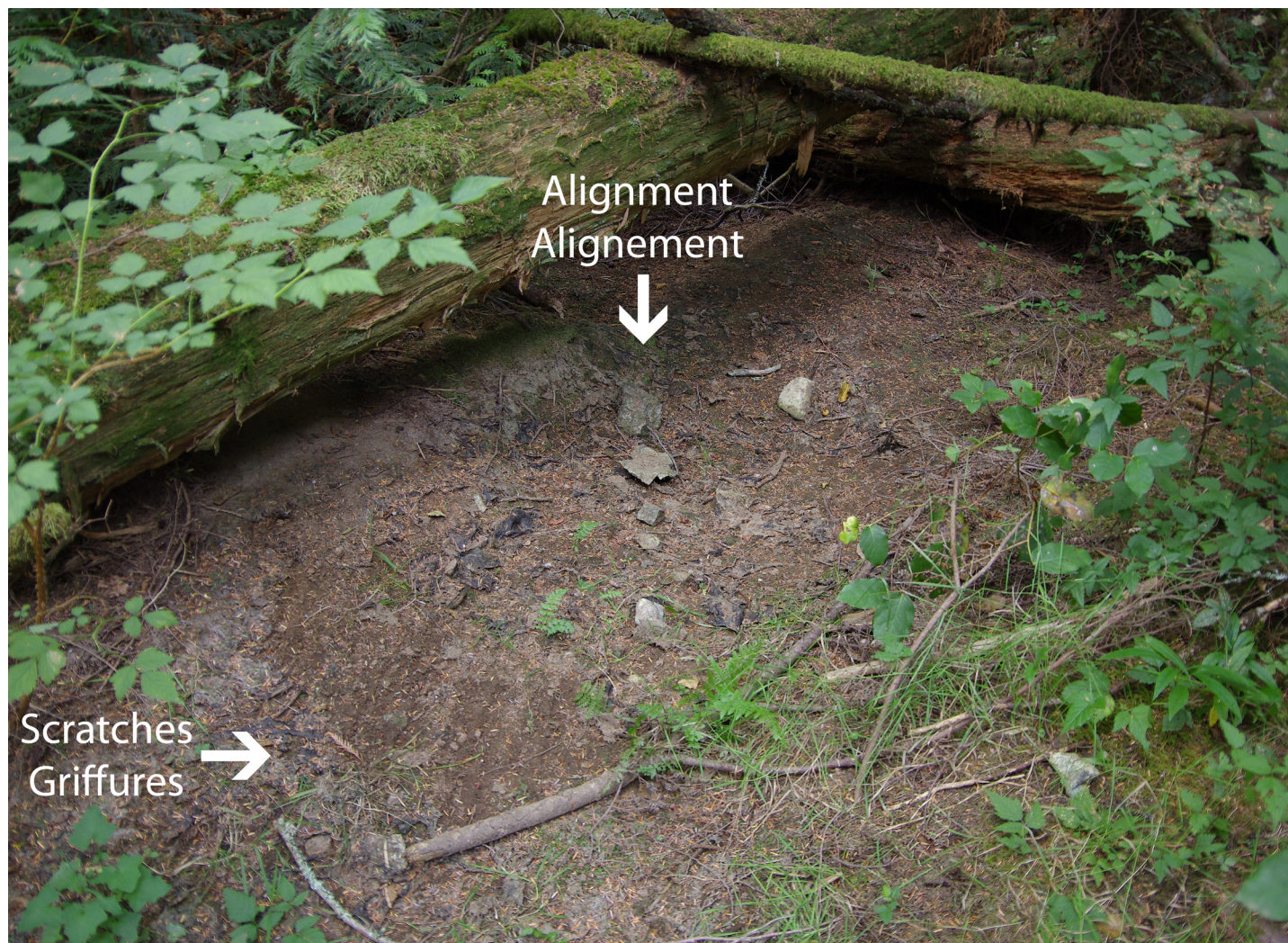
Une dépression d'environ 28 cm trouvée le 24 septembre sur le terrain où Léon verra plus tard, le 7 octobre, passer une silhouette de petite taille.

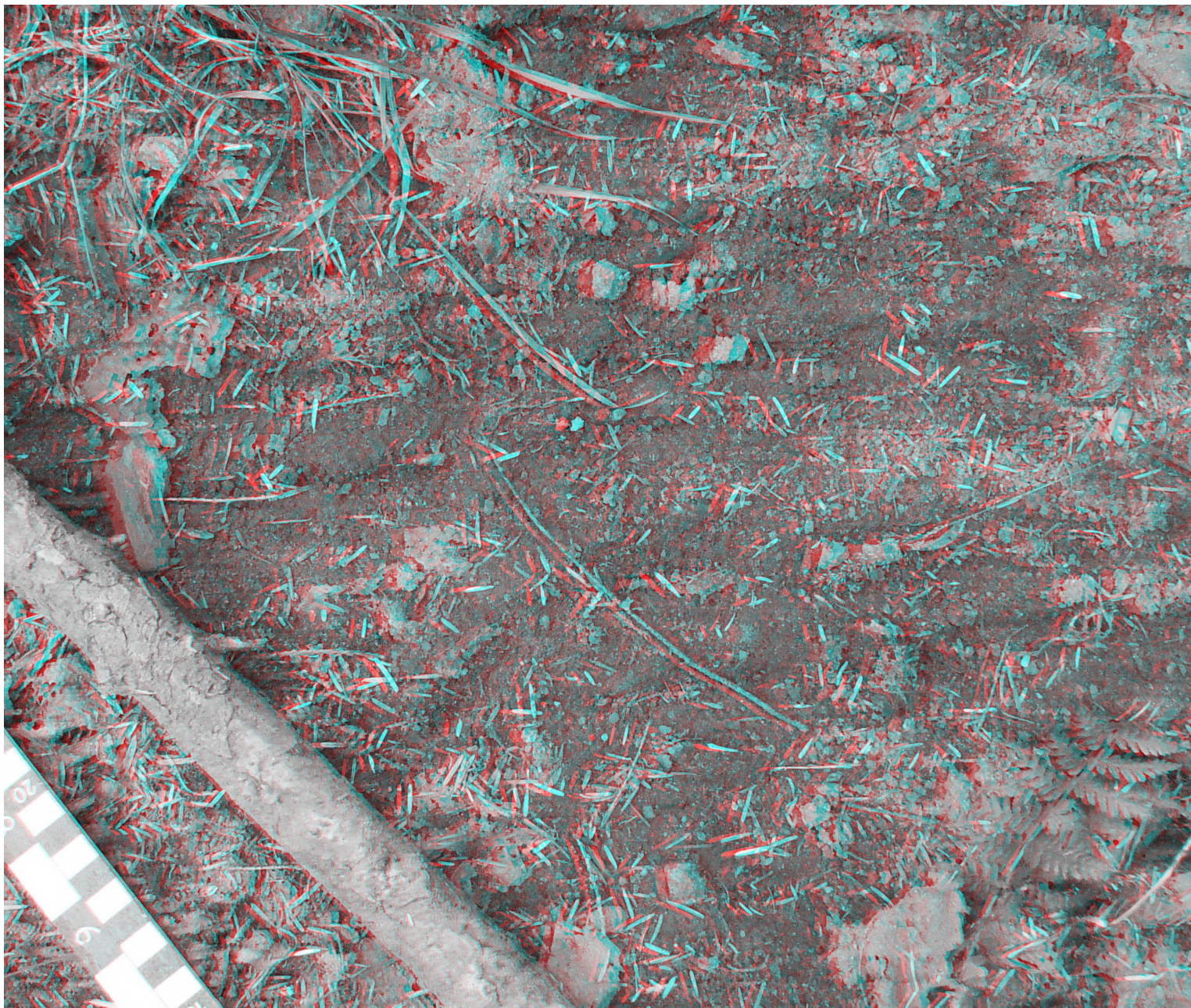
Silhouettes entr'aperçues, suite :

le 7 octobre, vers midi, Léon s'installe au bas du camp, à la table de camping positionnée près de sa tente, afin d'écouter les sons lointains avec son amplificateur de sons. Vers 13 h, il entend des craquements et aperçoit du coin de l'œil une silhouette debout qui traverse la forêt devant lui et s'enfonce dans les buissons. Elle avait une petite taille (1m70, la taille de Philippe). C'est pourquoi il pensa d'abord avoir aperçu Philippe qui à ce moment-là marchait précisément dans la forêt autour du camping à la recherche d'empreintes. Mais Philippe n'est jamais passé à cet endroit-là, il s'agissait donc de quelqu'un d'autre. Léon décrit la silhouette comme sombre, un peu voûtée. Ce passage s'est produit un certain temps avant que des randonneurs qui s'appelaient, venant du chemin des grottes, ne passent sur le chemin du bas du camp qui rejoint la rivière. On peut donc imaginer qu'un jeune bigfoot, ayant entendu les randonneurs s'approcher, ait quitté la rivière pour entrer dans la forêt afin de ne pas les croiser. Il n'a pas vu Léon qui était dans une position immobile et silencieuse. La petite empreinte de 28 cm pourrait, éventuellement, lui appartenir.

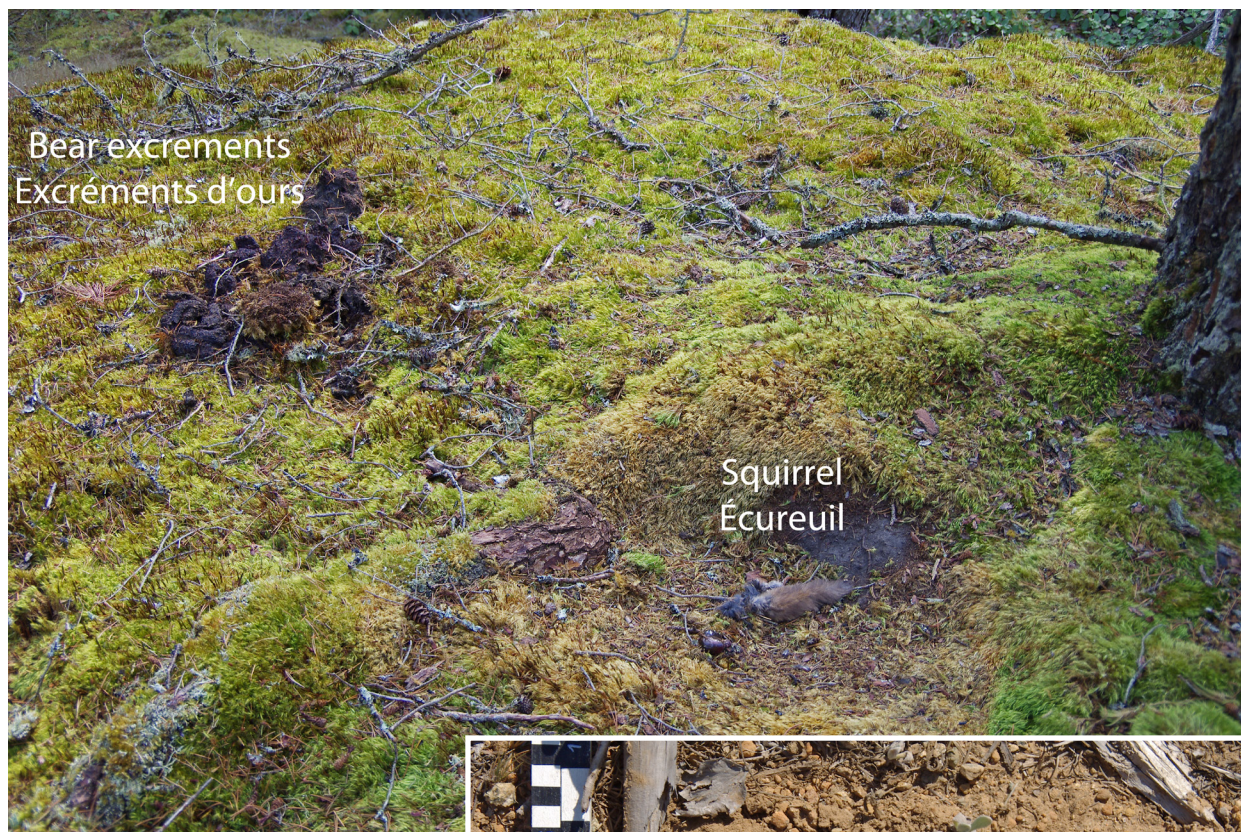
Traces et cailloux : en suivant ce chemin qui descend vers des grottes (trop petites pour abriter un bigfoot), à 200 m environ, pas loin du chemin, nous découvrons, contre un tronc couché, le 24 septembre, une zone plate sur laquelle il nous semble remarquer un alignement grossier de cailloux, et à côté des traces de griffes ou d'ongles.

Voir page suivante la photo 3D de traces de griffures.





Écureuil mangé : pour finir avec le camping ou son environnement proche, on peut citer le cas de cet écureuil trouvé dévoré au sommet de la petite colline située à environ 1 km au nord-est du camping. Il était à deux mètres d'une grande accumulation d'excréments d'ours. Tout le corps était mangé sauf la queue, une patte et l'estomac. Il serait intéressant ne mangent pas l'estomac de leur proie. L'écureuil a beaucoup de prédateurs ! Les renards et les



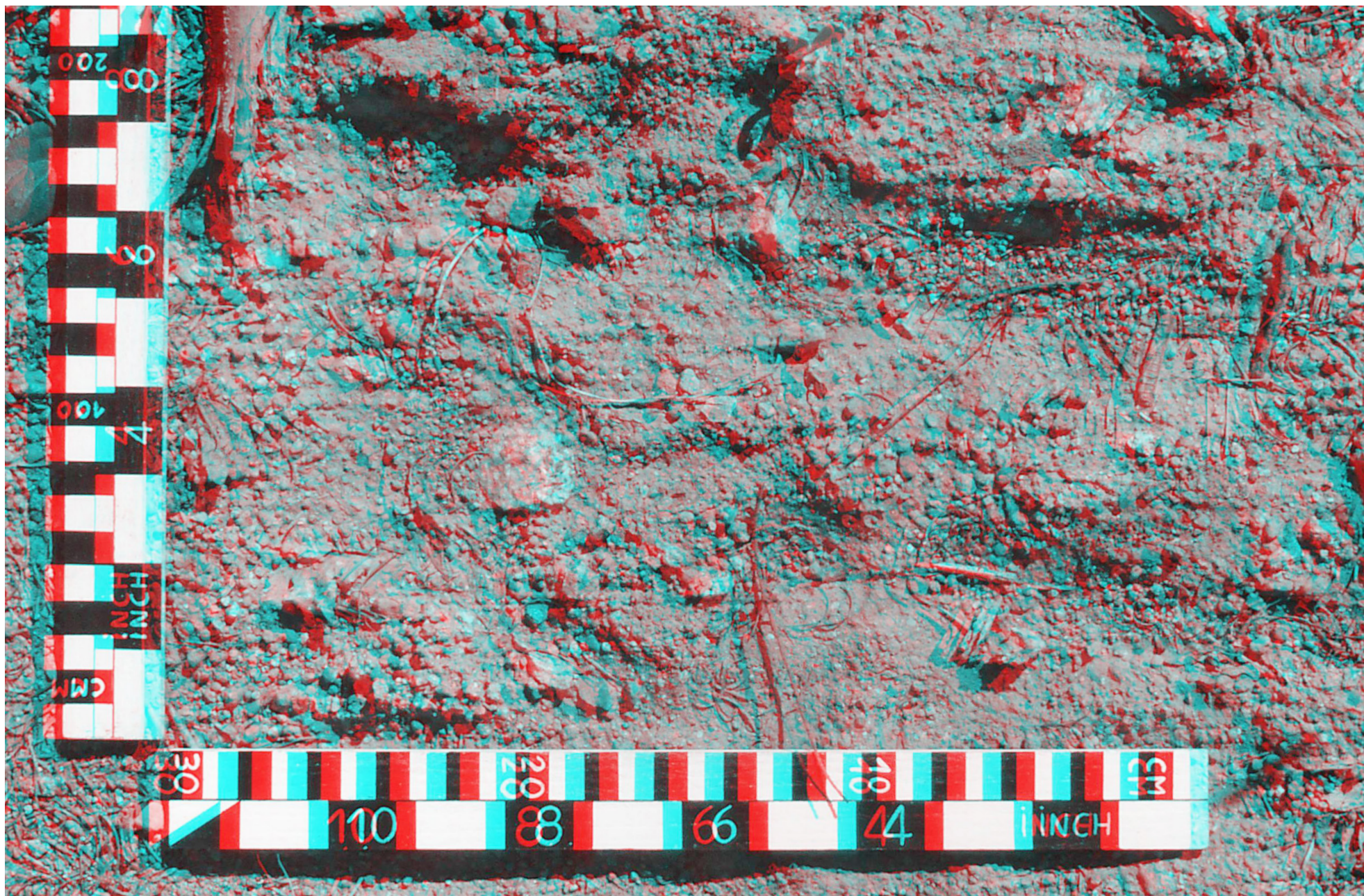
coyotes sont fous de l'estomac et des entrailles de leurs proies. Pourquoi ne pas considérer dans ce cas que le prédateur est l'ours ? En effet, les écureuils terrestres sont souvent victimes des ours noirs ou des grizzlys : http://www.trekearth.com/gallery/North_America/United_States/West/Alaska/Denali_Natl_Park/photo954683.htm, <http://www.flickr.com/photos/allyeska/405414679/> <http://www.caminomyway.com/ground-squirrels-and-a-bear>.

Derrière la ligne à haute tension : le 24 septembre en soirée, nous longeons vers le nord-ouest le chemin parallèle à la ligne à haute tension, et rejoignons cette dernière par un chemin de traverse, pour un affût. En débouchant, nous entendons deux coups secs dans le bois d'en face. L'affût nous fera entendre et voir un wapiti, ainsi que deux cris monocordes enregistrés par Jean à 20 h. Le lendemain, nous retournons sur les lieux pour explorer la zone d'en face d'où provenaient ces deux coups secs. Sur la ligne à haute tension elle-même, Léon remarque une empreinte possible (en petit à droite) de 28 cm : un pied gauche dont on verrait le pouce et le talon. Voir les photos 2D et 3D plus grandes pages suivantes.





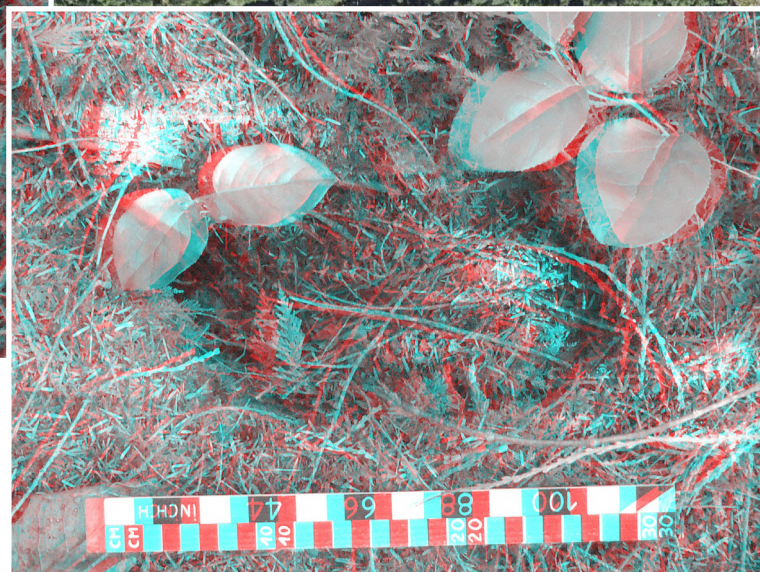
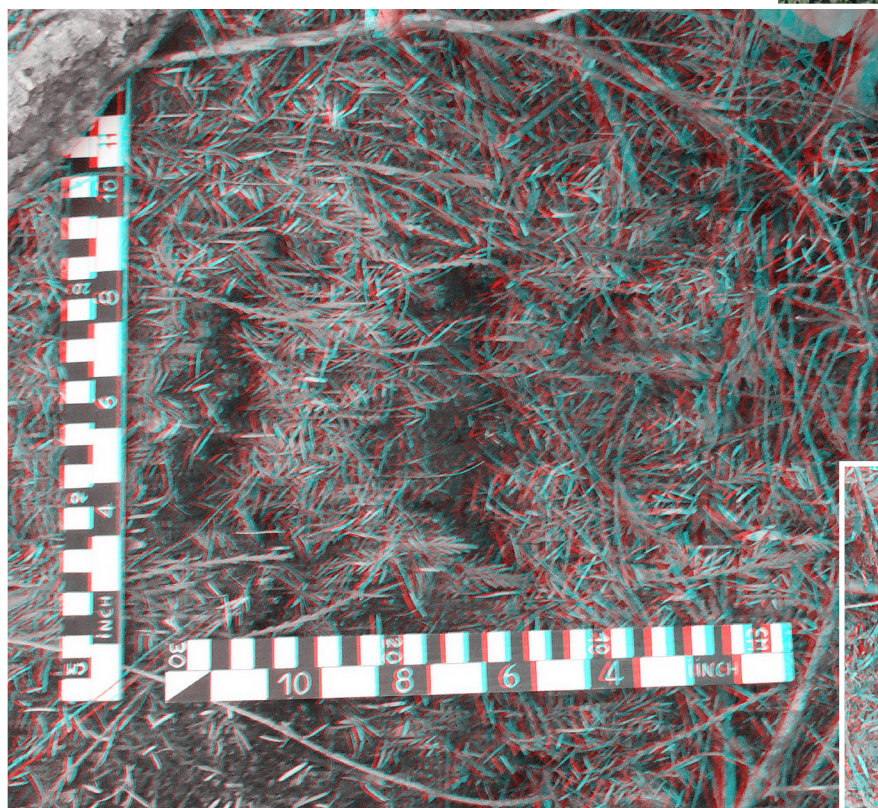
Coordonnées GPS de cette empreinte :
49°32'45.54"N
123°55'39.66"W

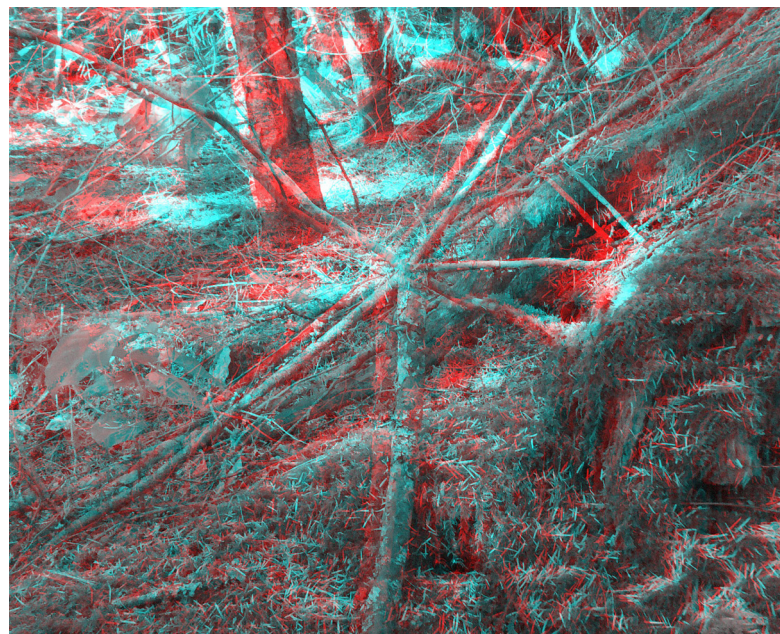
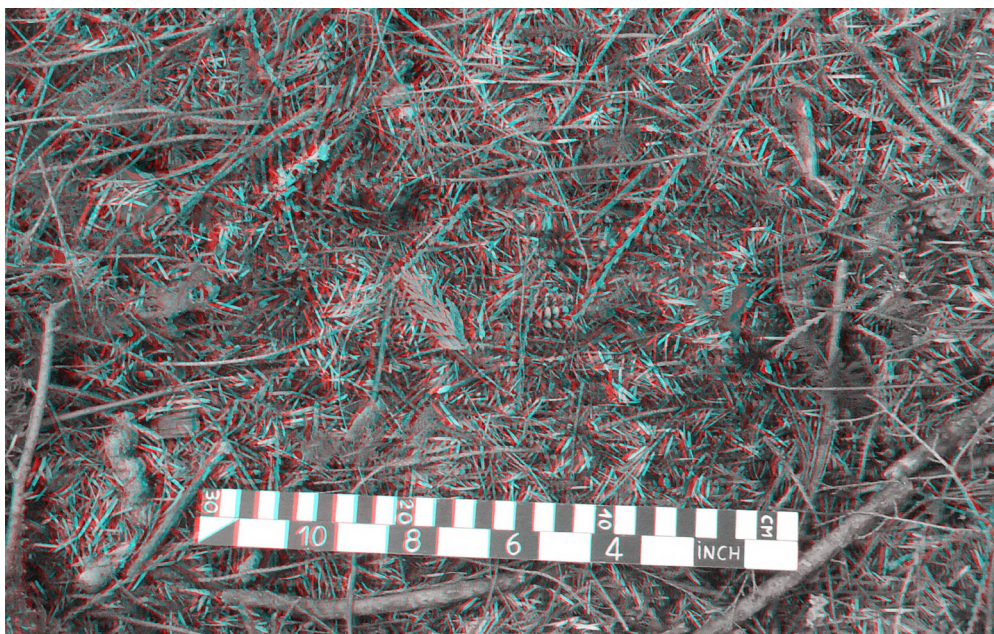


En explorant la partie de la forêt d'où provenaient les deux coups secs, nous avons trouvé de la mousse aplatie, deux vagues empreintes qui ne rendent pratiquement pas en photo (même en 3D) de 40 et 41 cm de long et d'1m 15 d'écart (nous ne présentons pas les photos).

Il y en avait trois petites autres : la première, ci-dessous :

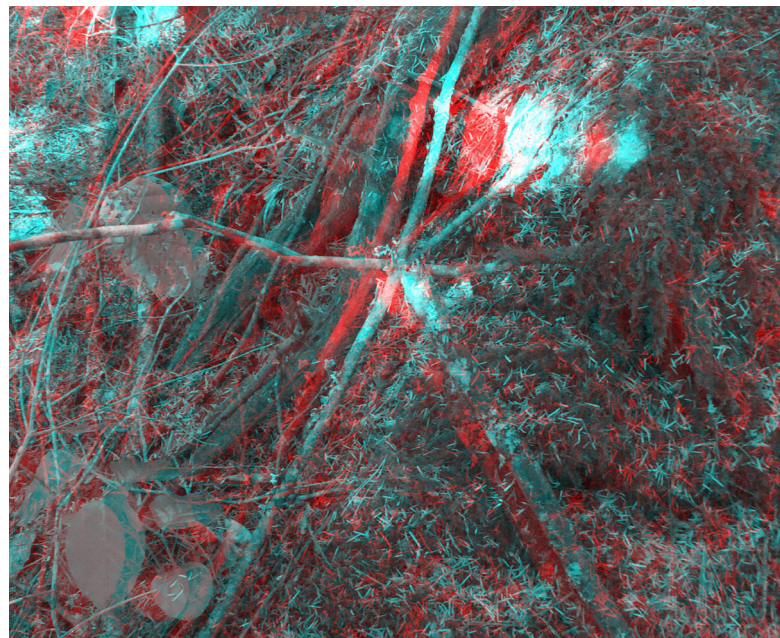
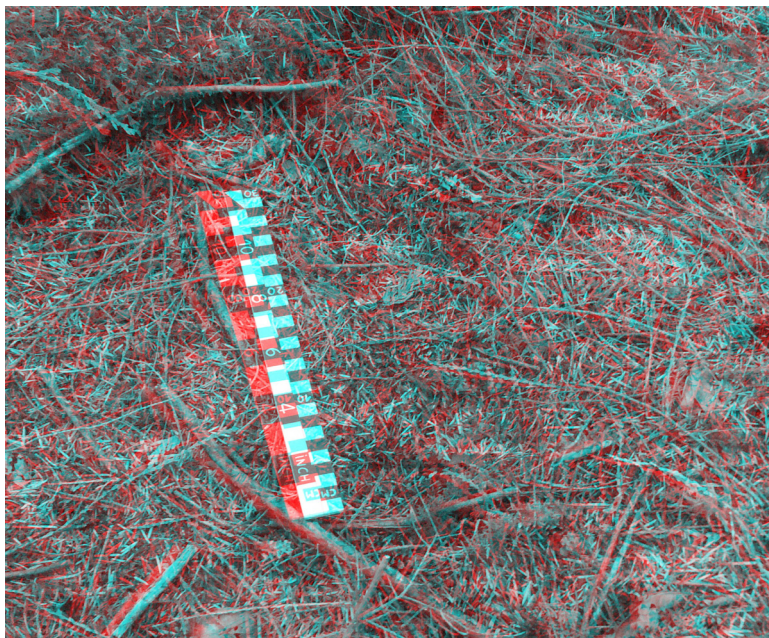
La seconde : un trou assez profond. A quelques mètres de ces deux empreintes, nous retrouvâmes les plumes d'un canard dévoré. Un petit marais jouxte cette partie de la forêt.

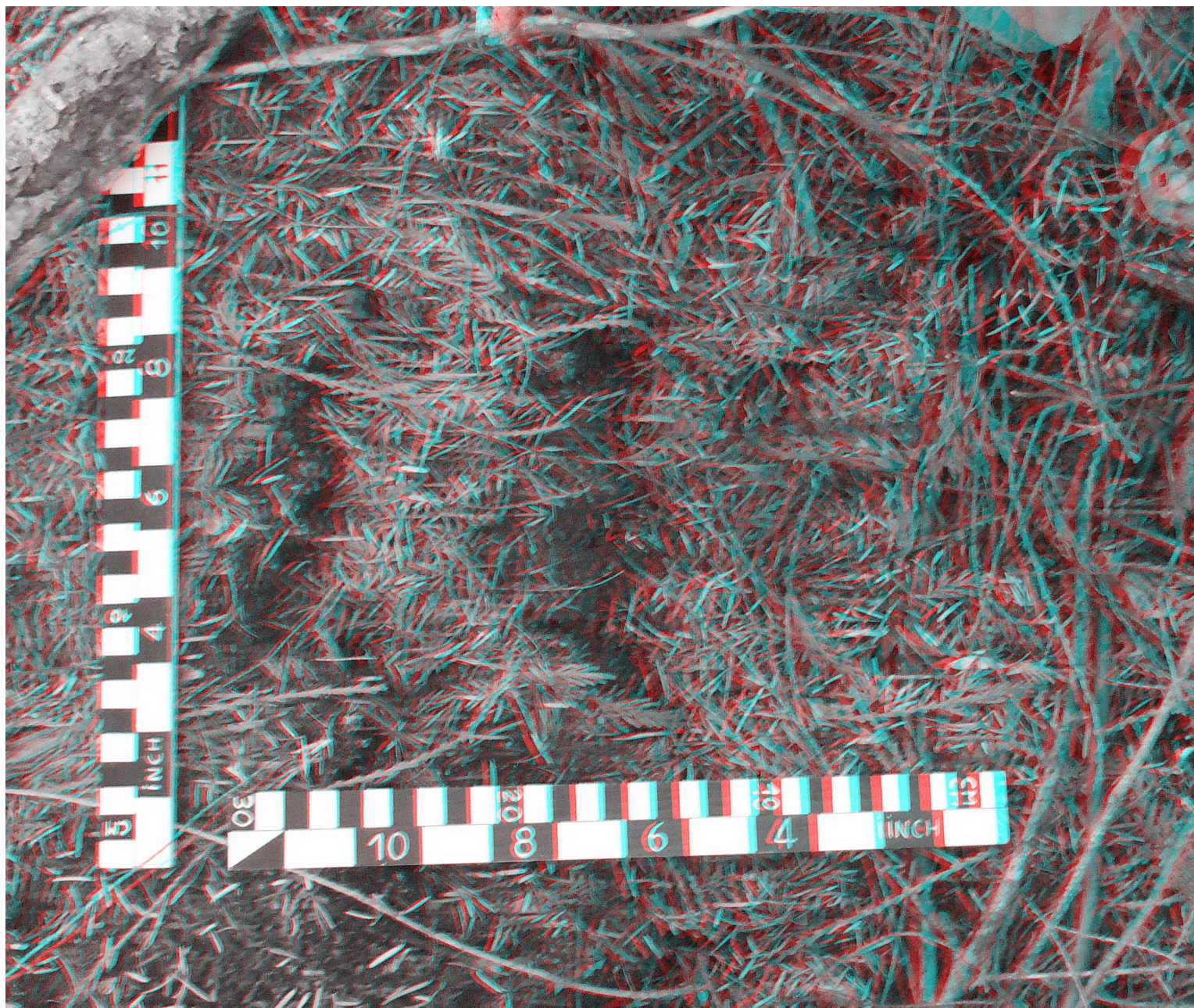




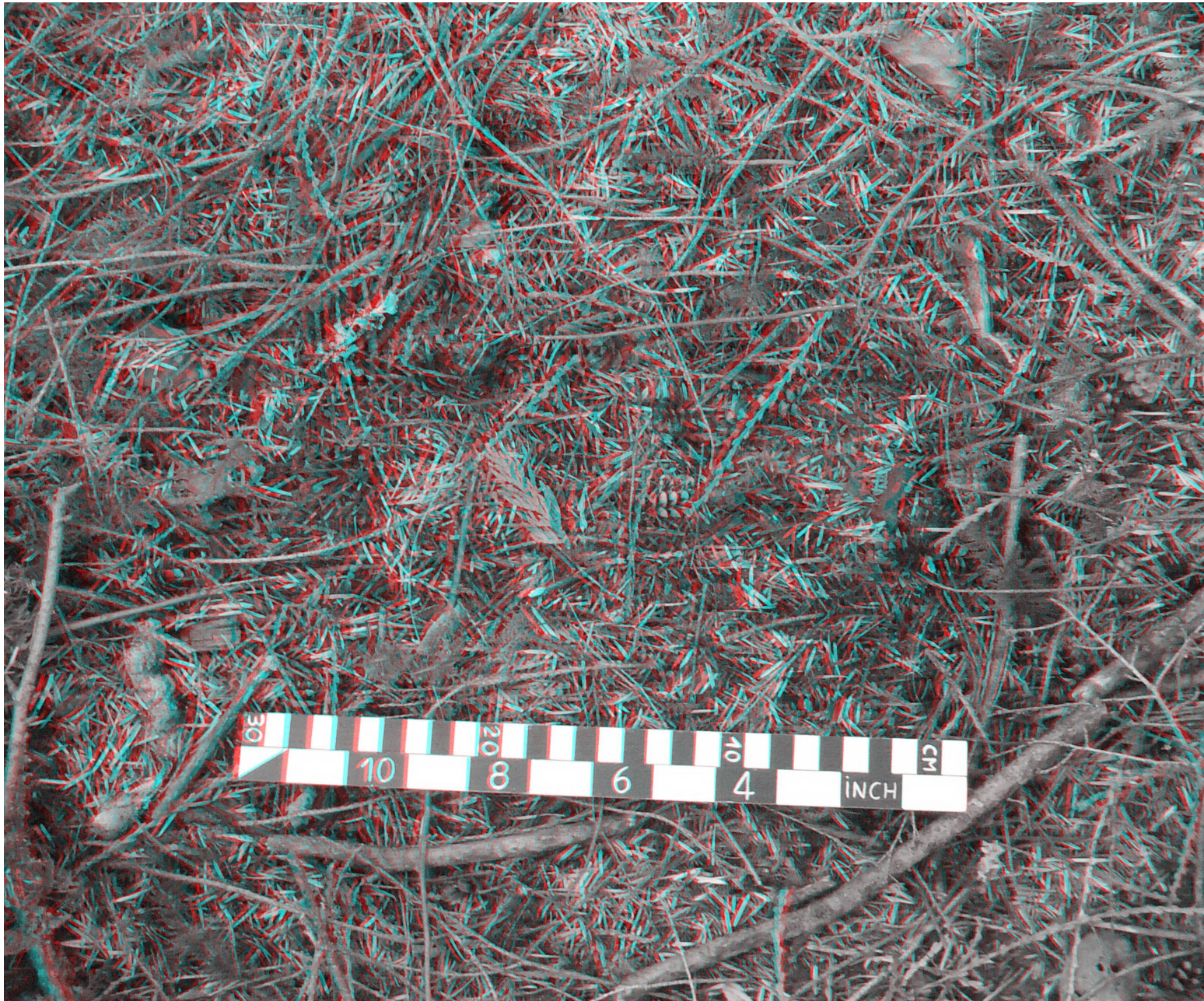
La troisième, présentée ici sous deux points de vues : à noter l'avant de l'empreinte (vers la droite) n'est pas pointu comme le serait une chaussure.

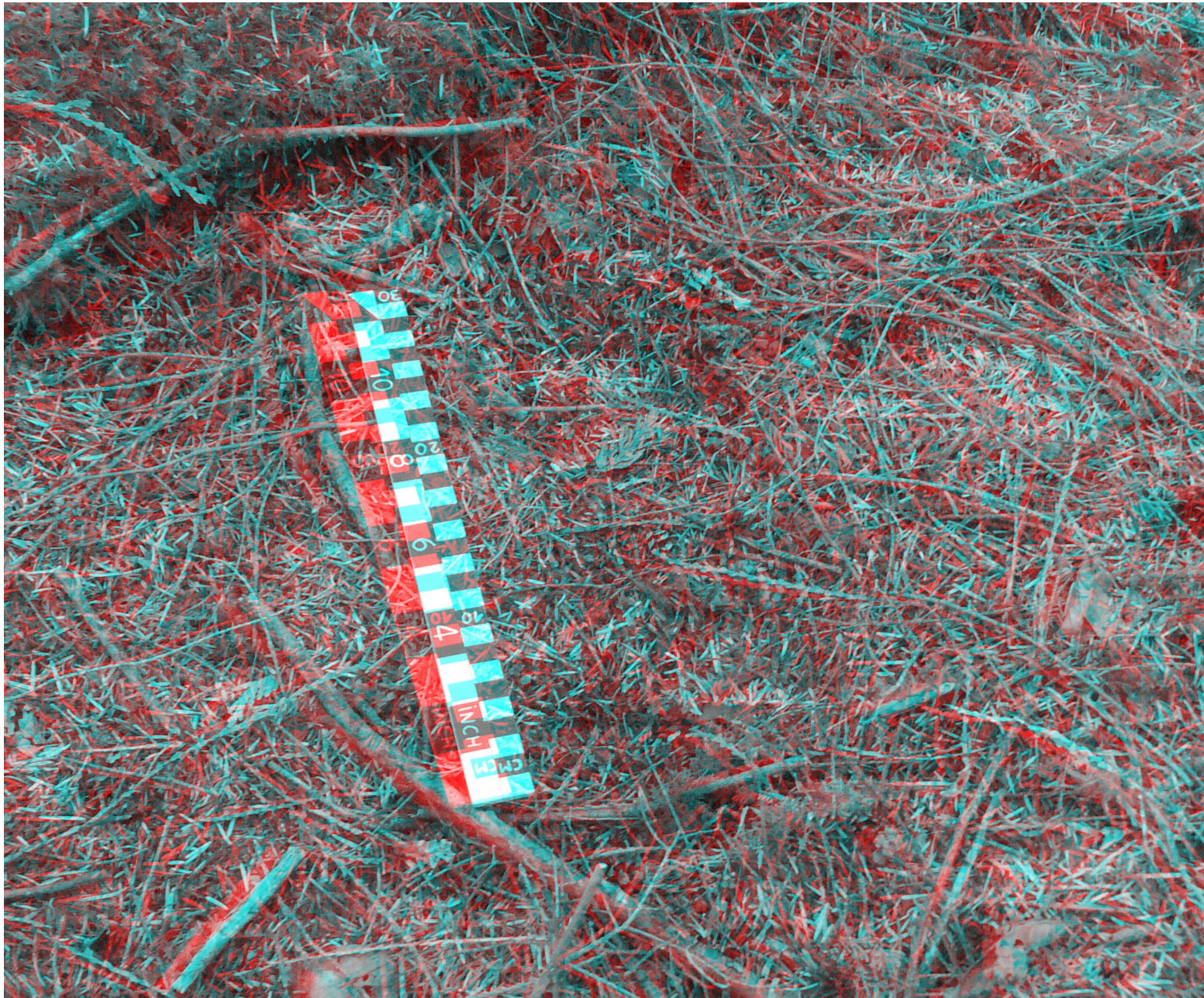
Enfin, une possible petite structure se trouvait là aussi, ces structures semblant devenir très rares depuis 2008.

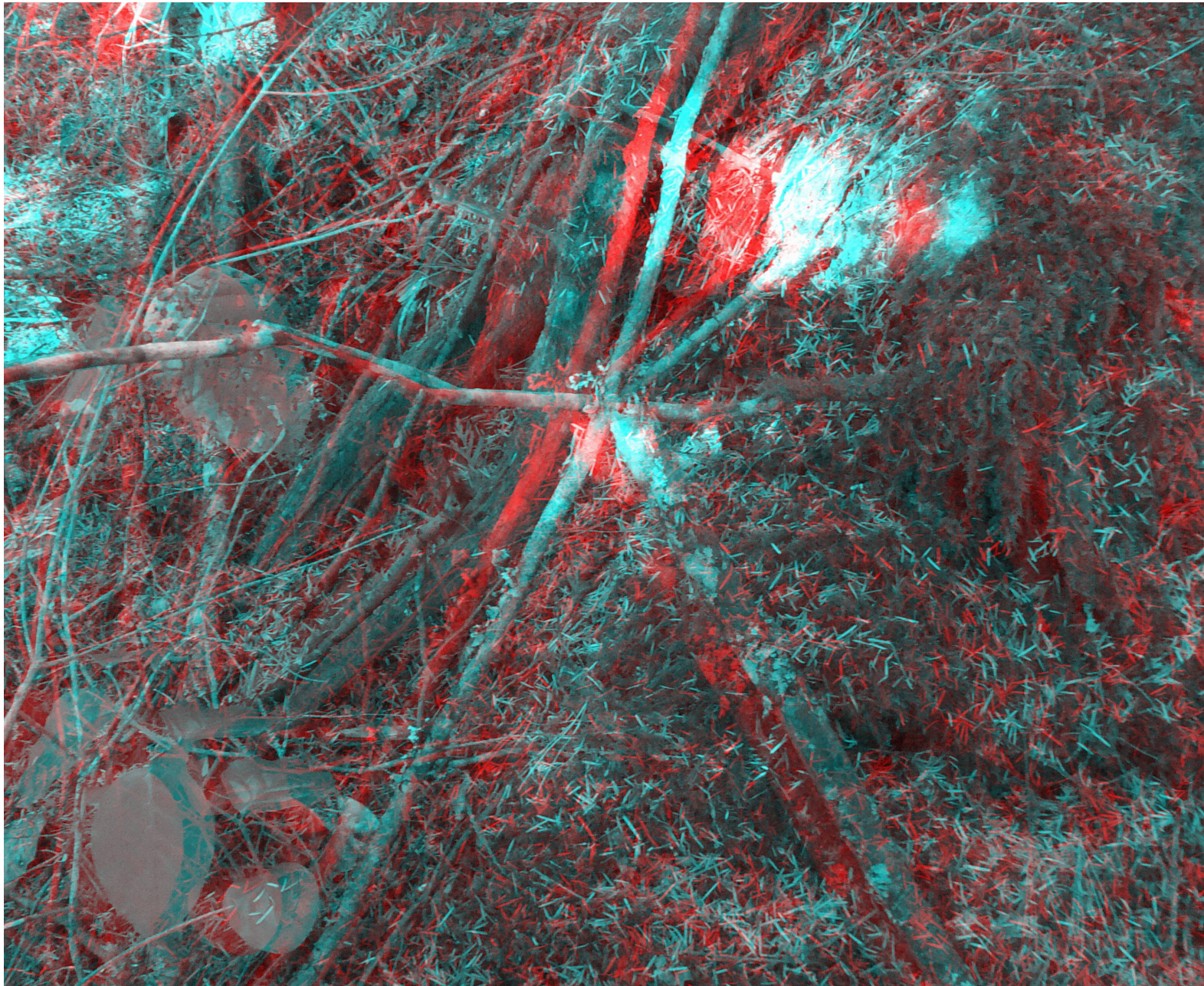




Les 3 empreintes et la structure en grand format.









Quelques objets déplacés : Ce bâton, noirci par le feu, provient forcément de l'un des feux du camping. Il était posé près de la rivière, sur la zone sablonneuse que l'on voit dans la photo du bas. Plusieurs jours plus tard, nous l'avons trouvé posé sur le chemin qui descend vers ladite rivière, une dizaine de mètres plus haut. Enfin, ce caillou découvert posé sur le tronc de la rivière n'y était pas quelques jours avant. Ces déplacements d'objets ne prouvent rien, car on peut toujours soupçonner les enfants (bien qu'ils nient quand on leur pose la question), le chien, ou des randonneurs. Toutefois, ces déplacements d'objets, à relier avec le dépôt des possibles outils, se situent toujours dans cette partie du camping (bâton posé devant une tente en 2010, dans le même secteur). On peut même avancer une hypothèse, à relier avec la vision d'une silhouette de petite taille par Léon, et l'empreinte de 28 cm trouvée dans le même secteur près d'une pastèque en 2010 : les jeunes bigfoots s'amuse peut-être, plus que les adultes, à laisser ostensiblement des objets pour attiser notre curiosité ou observer nos réactions. Cela expliquerait également l'absence de traces sur le chemin ou sur le bord de la rivière, qu'un individu plus lourd n'aurait pas manqué de laisser. C'est dans ce secteur également qu'un bâton a été lancé sur Florent et Léon en 2010, et que de nombreux campeurs ont fait des observations.



Pour rappel : empreinte de 2010 près de la rivière, 28 cm.

Les sons entendus au Homesite Campground :

Les cris non-identifiés de trois types :

- cris monocordes d'environ 2 secondes produits généralement à 6 heures du matin et 8 heures du soir. Vérifier si la chouette rayée (Barred owl) n'en est pas capable. 2 ont été enregistrés le lundi 24 septembre à 20 h.
- Cris modulés (même remarque pour la chouette) (un cri lointain jeudi 27 septembre à 5h10 enregistré). Puis le même matin les mêmes très forts, non enregistrés.
- Vocalisations complexes entendues au milieu de trois coups la nuit du 5-6 octobre à 2h40 : le coup du milieu faible.

Les coups :

- deux coups forts la nuit du 5-6 octobre avec un troisième faible au milieu, et des vocalisations complexes entre les coups. (en provenance du nord du camp)
- 4 coups forts la nuit suivante (même provenance) après un chant de chouette rayée. A 4 heures, la chouette chante à nouveau et lance des cris reconnaissables.
- Dimanche 30 septembre au matin, Joshua (fils de Robert) entend une chute d'arbre depuis le sud-ouest du camp vers 9 ou 10 heures du matin.
- Dimanche 7 octobre à 18h30 : un coup métallique vraisemblablement sur la barrière métallique de l'aire de camping située au nord du camping, suivi d'un bruit de chute d'arbre (même direction), puis de trois coups plus bas derrière la rivière.



Jean au travail.



2- Lac No Name :

Du jeudi 27 septembre en fin d'après-midi au lundi 1er octobre, nous avons campé au lac dit No Name. Beaucoup de lacs provoqués par des barrages de castors, à l'instar de celui-ci, n'ont pas de nom, et ne figurent quelquefois pas sur les cartes, ce qui n'est pas le cas de celui-ci. La raison en est qu'il s'agit de lac souvent provisoires. Celui-ci existe toutefois depuis de nombreuses années. Nous y avons campé pour la première fois en 2008. Coordonnées du lac No Name : 49°32'46.55"N 123°51'40.33"W.

Les deux principaux événements liés à ce séjour sont une manifestation sonore d'origine inconnue et quelques empreintes de pieds.

Manifestation sonore : le premier soir, à 21h30, alors que Jean et Léon reviennent d'un tour en canoë sur le lac, nous entendons derrière nous, dans la forêt à une dizaine de mètres, derrière un talus, un brusque fracas de grosses branches cassées pendant 2 à 3 secondes, suivi d'un silence complet. La source du bruit ne se déplaçait pas. Il faisait nuit noire. Une inspection à la caméra thermique n'a rien donné. 4 heures plus tard, à 1h30 du matin, lorsque Léon est sorti de sa tente, il a entendu un gros craquement provenant du même endroit. On peut ajouter 4 ou 5 sifflements montants enregistrés le même soir en provenance du lac (à 27 mn sur le deuxième fichier son) : à identifier.

Les empreintes : une première



piste de deux empreintes a été trouvée dans un marécage situé entre le lac et la marais, pas loin de ces coordonnées : 49°32'53.31"N 123°51'28.64"W.

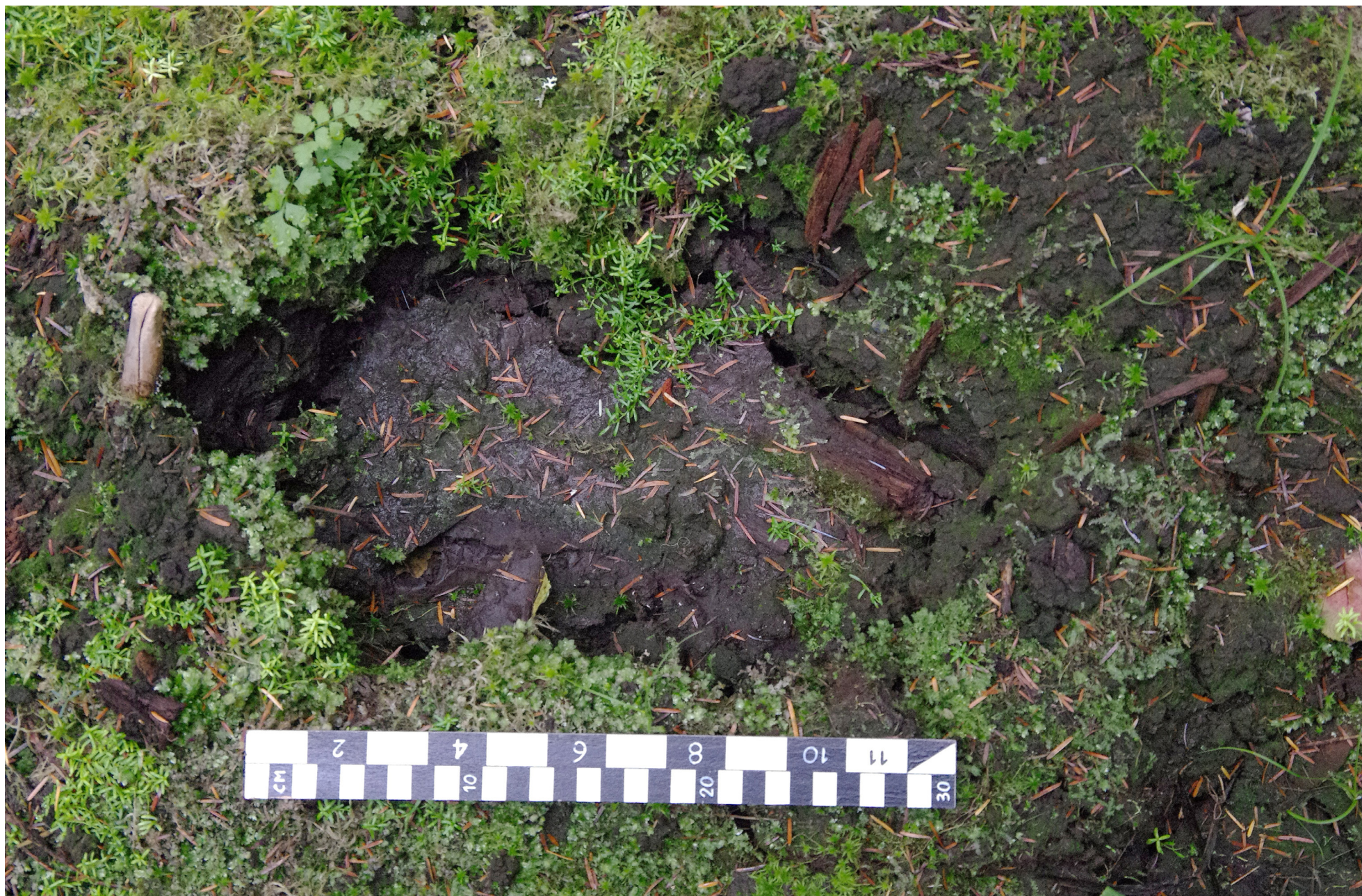
La taille des empreintes est d'environ 14 x 36 cm, leur écart de 1,20 m. Pas très nettes parce que la boue est peu liquide, elles possèdent cependant trois caractéristiques :

- Le fond est plat.
- Les deux empreintes se prolongent sous la terre au niveau des orteils présumés. Philippe a fait l'expérience de

marcher pied nus et avec des chaussures dans de la boue du même type, et seules les traces de pieds nus ont donné le même type d'empreintes que celles trouvées dans ce marécage, avec le prolongement des orteils sous la terre.

- Elles sont sur une même ligne.

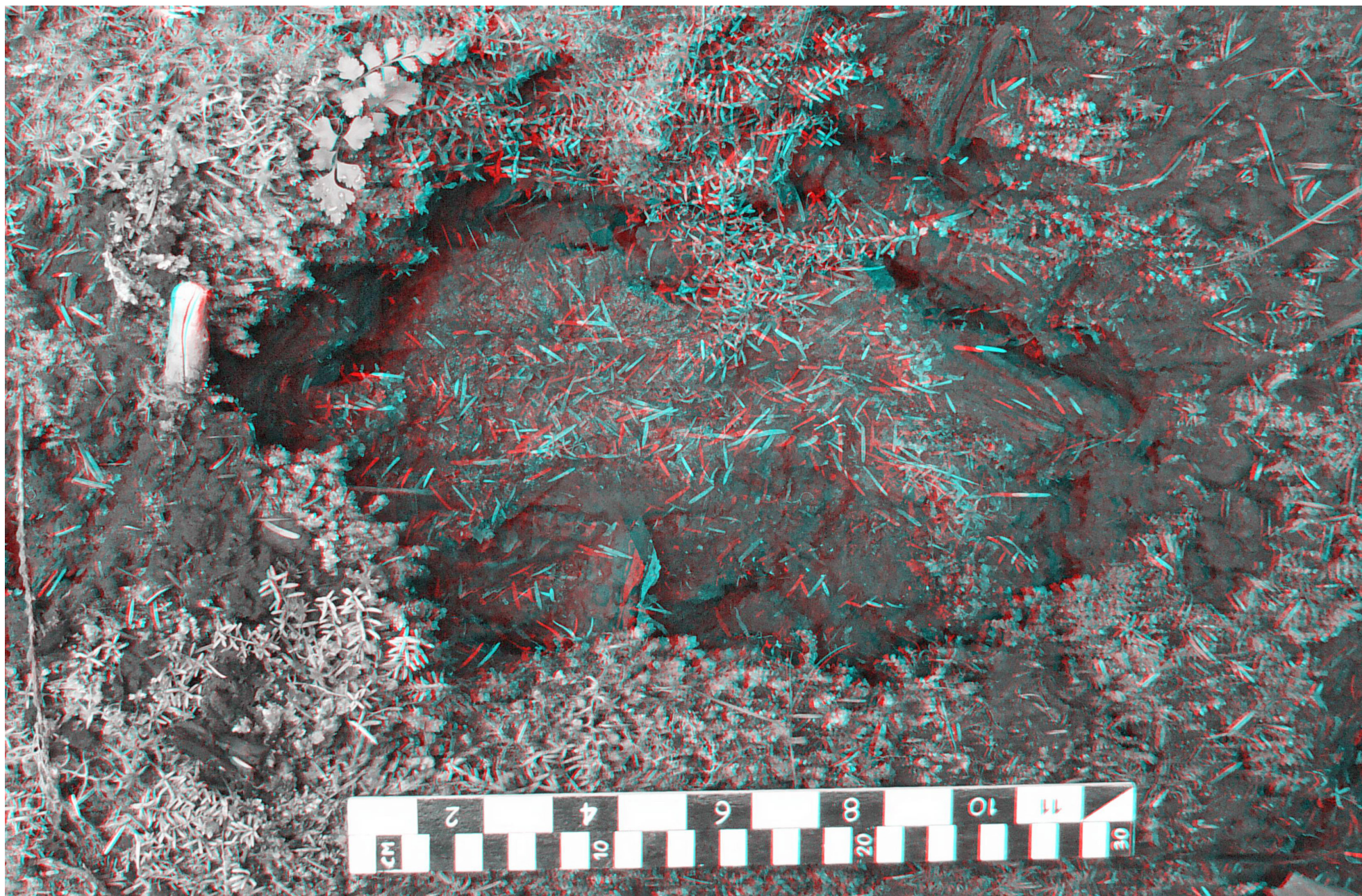
Nous n'avons pu trouver la suite de la piste dans l'enchevêtrement d'arbres tombés et de branches. Si un bigfoot est passé par là, il a dû se baisser pour passer sous une branche qui dépassait.



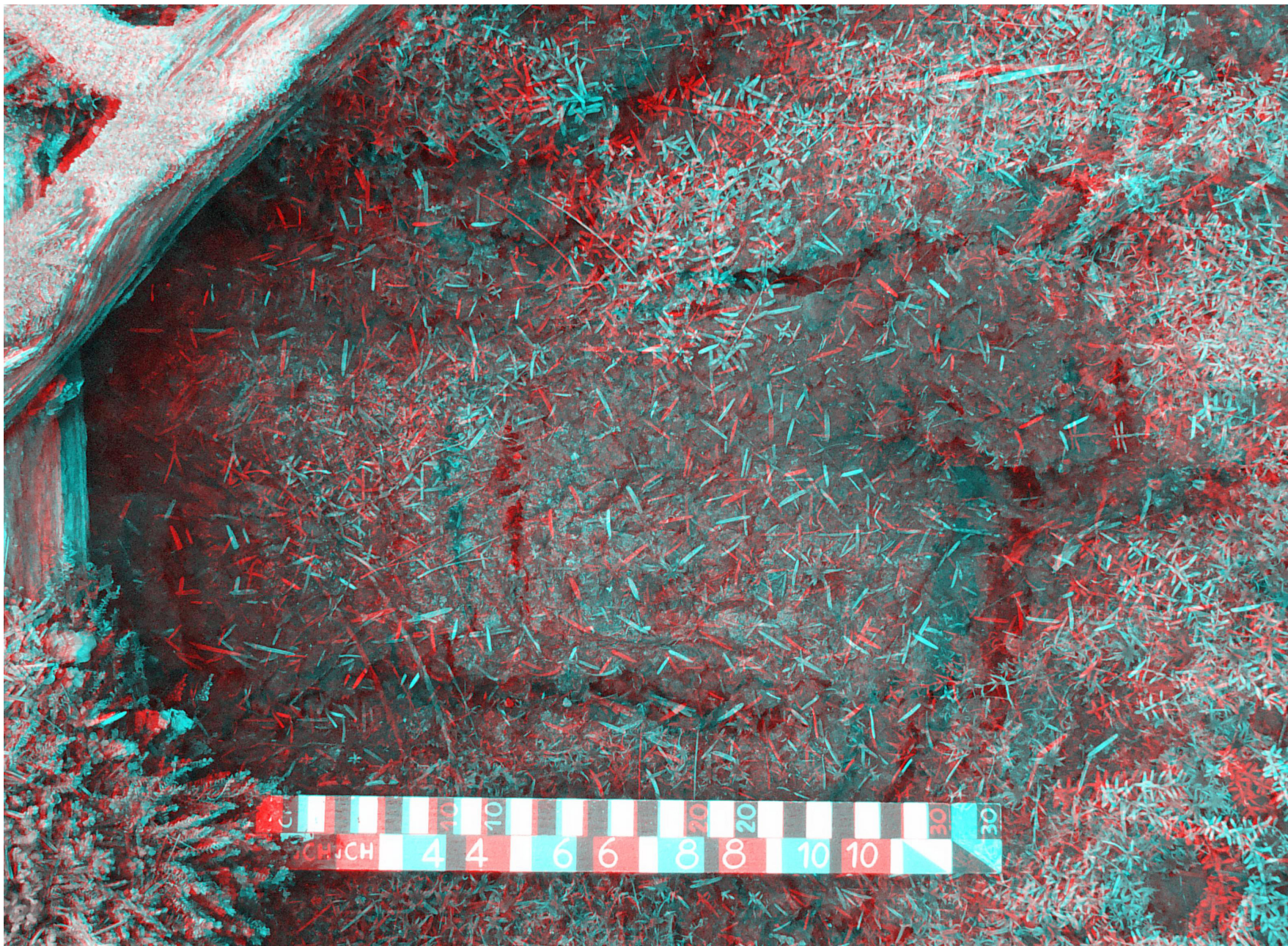
Empreinte 1 du marécage près du lac No Name



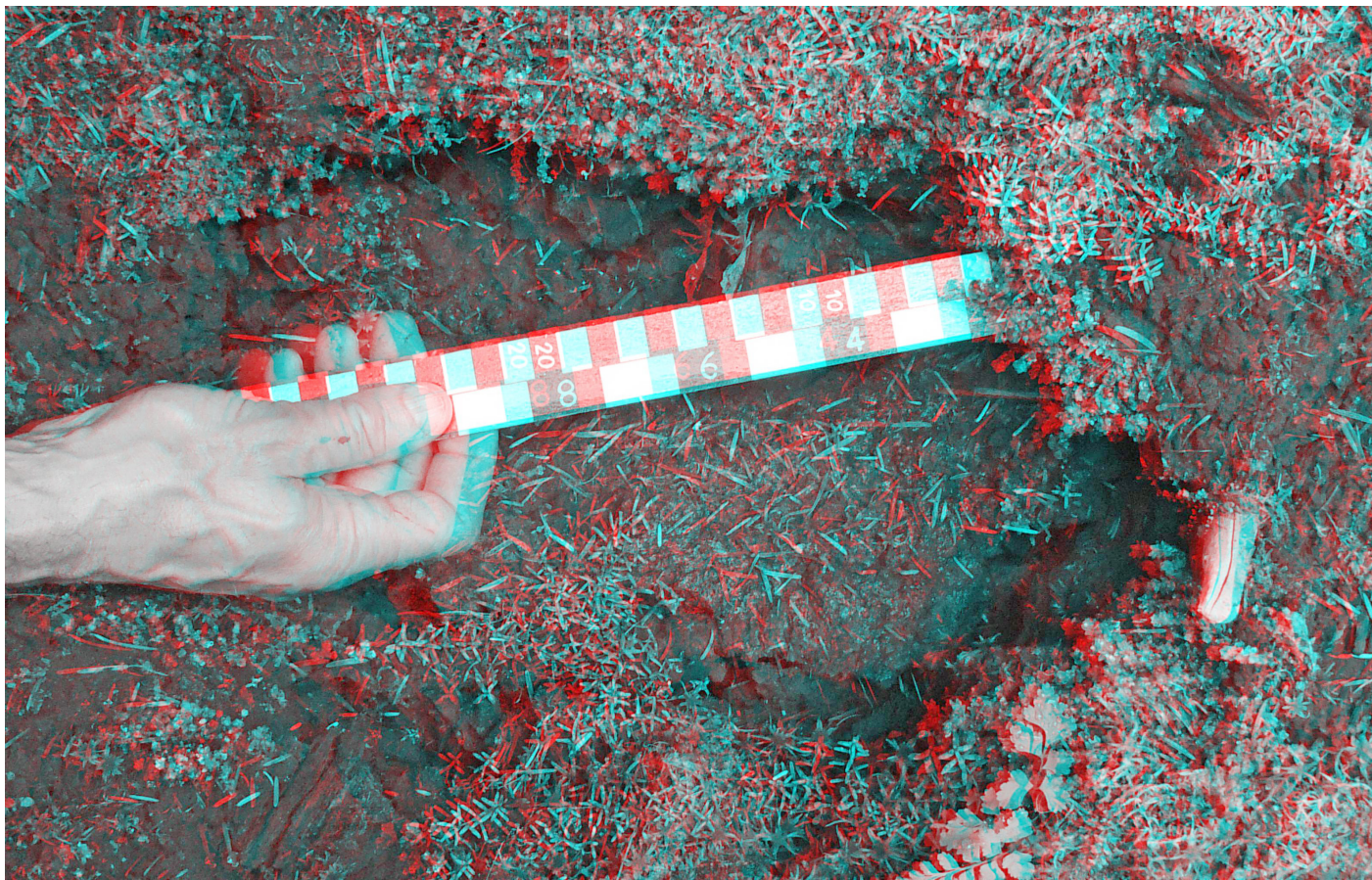
Empreinte 2 du marécage près du lac No Name



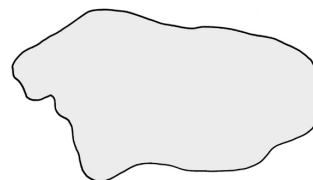
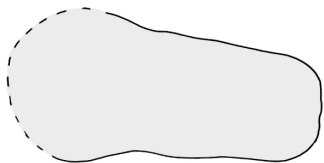
Empreinte 1 du marécage près du lac No Name



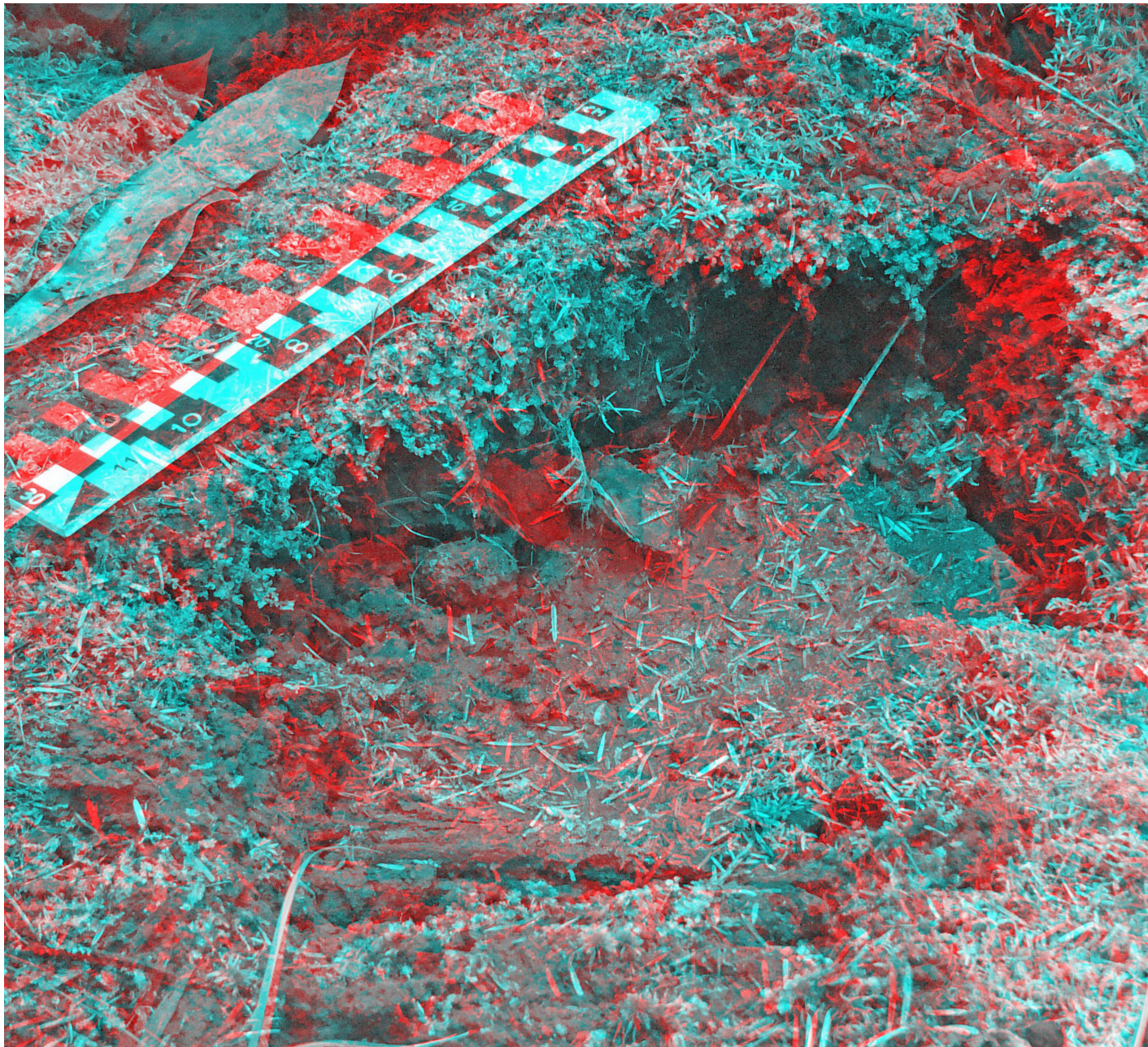
Empreinte 2 du marécage près du lac No Name

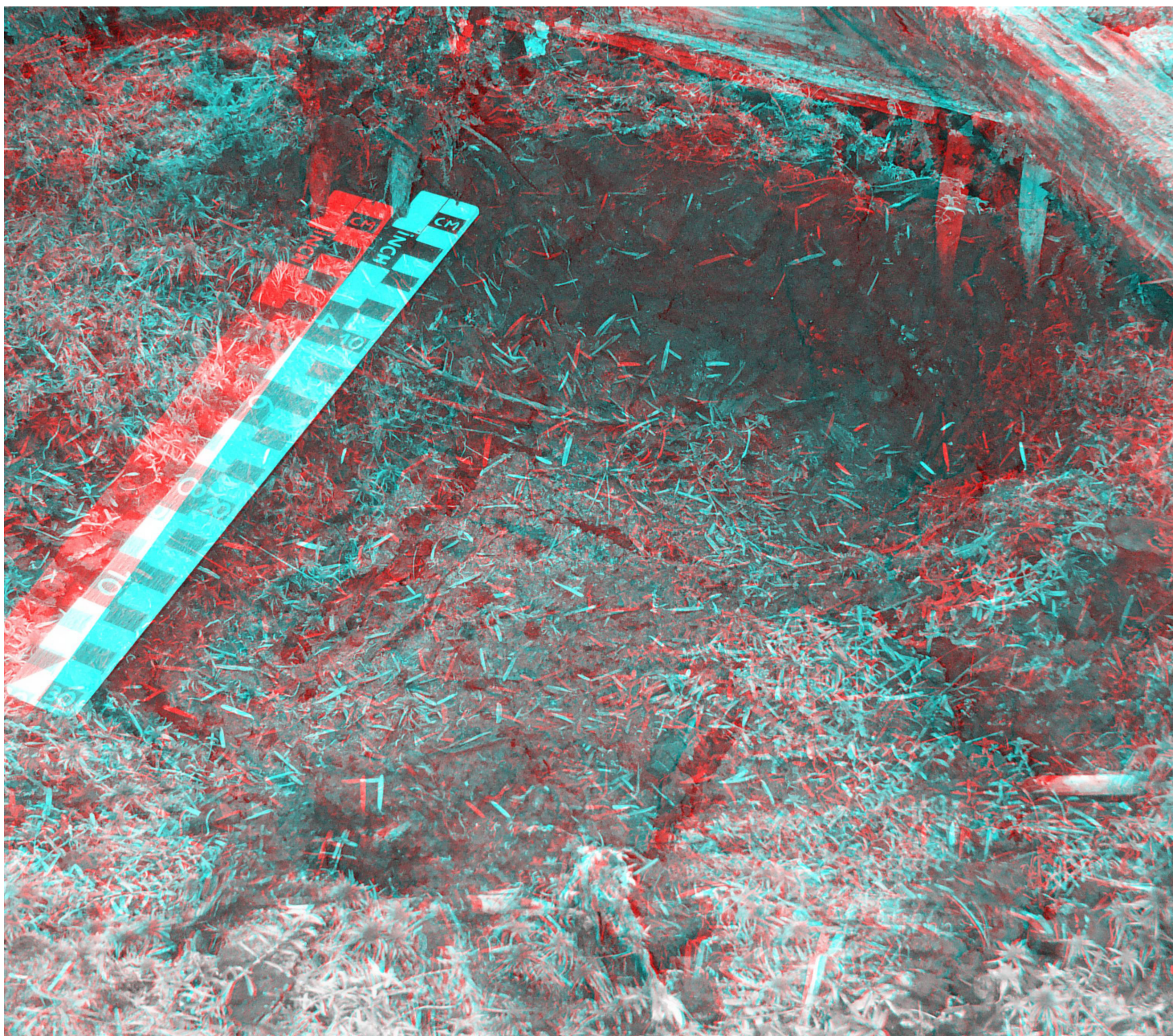


Cette photo montre que l'empreinte s'enfonce de 4 cm sous la terre. Cela exclut des sabots de wapitis et favorise l'hypothèse d'orteils. Les photos 3D des pages suivantes montrent l'intérieur des empreintes.



Vue de dessus de deux empreintes, en respectant leurs positions et distances respectives.

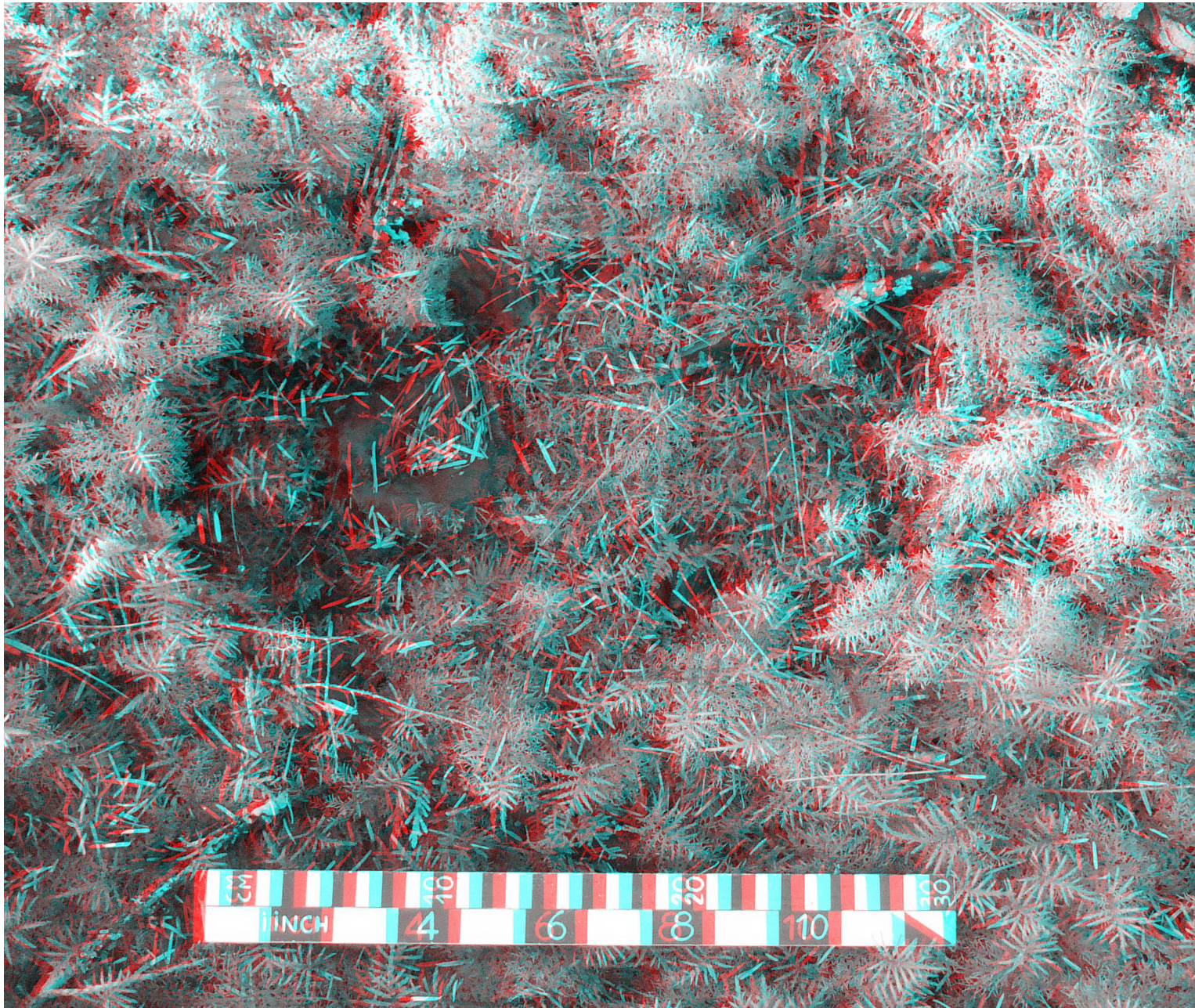




Conclusion : ces deux empreintes ont de bonnes caractéristiques propres au bigfoot.

Après cette première piste de deux empreintes, nous avons continué vers le marais. En traversant la forêt qui se rapproche du marais, le sol semble foulé et la mousse aplatie. On trouve ça et là des « pseudo-empreintes » assez nombreuses, qui pourraient être authentiques, mais insuffisamment enfoncées ou trop anciennes. Nous ne pouvons rien en tirer bien qu'elles nous laissent une impression de piétinement.

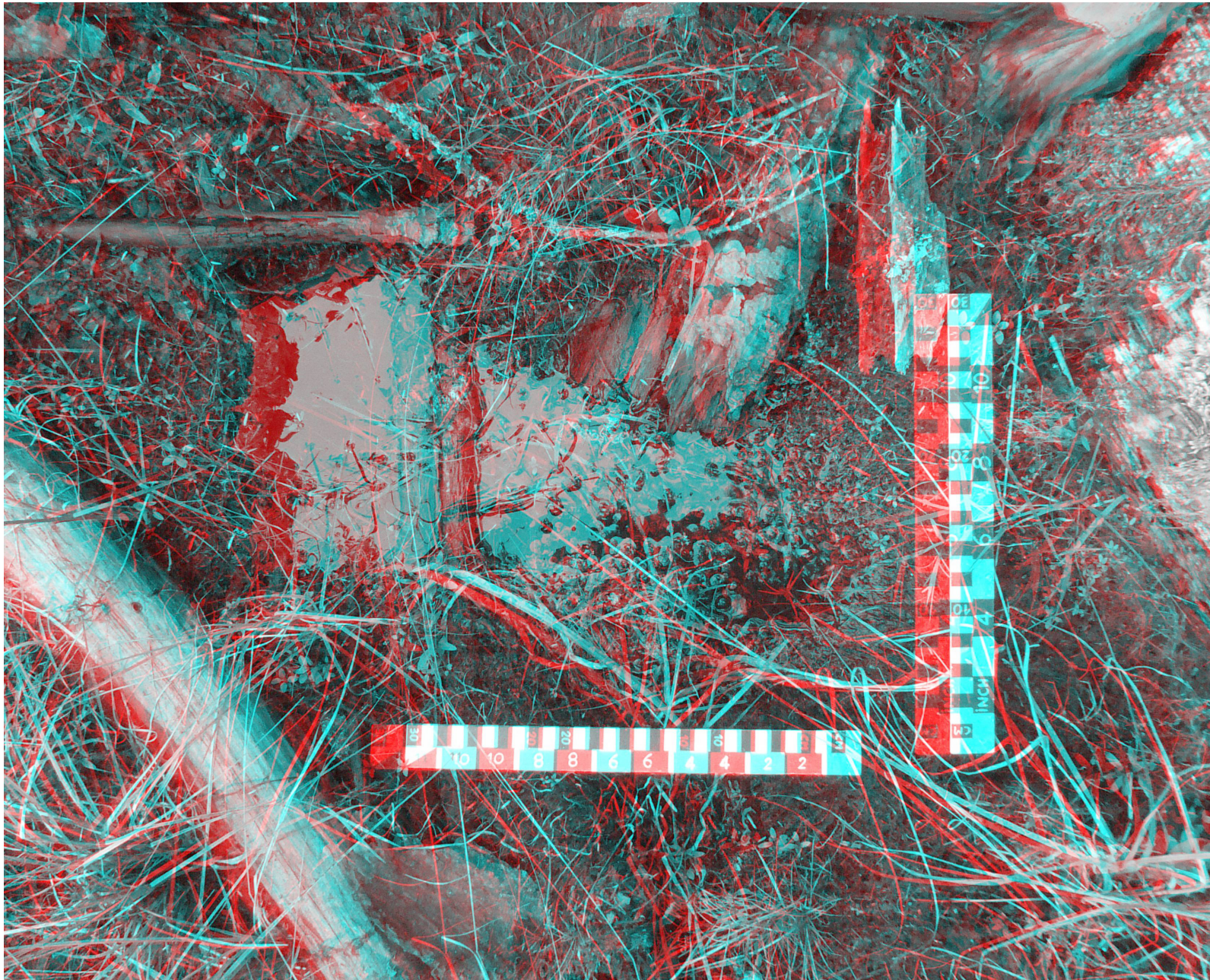
La photo suivante montre l'une d'entre elles.

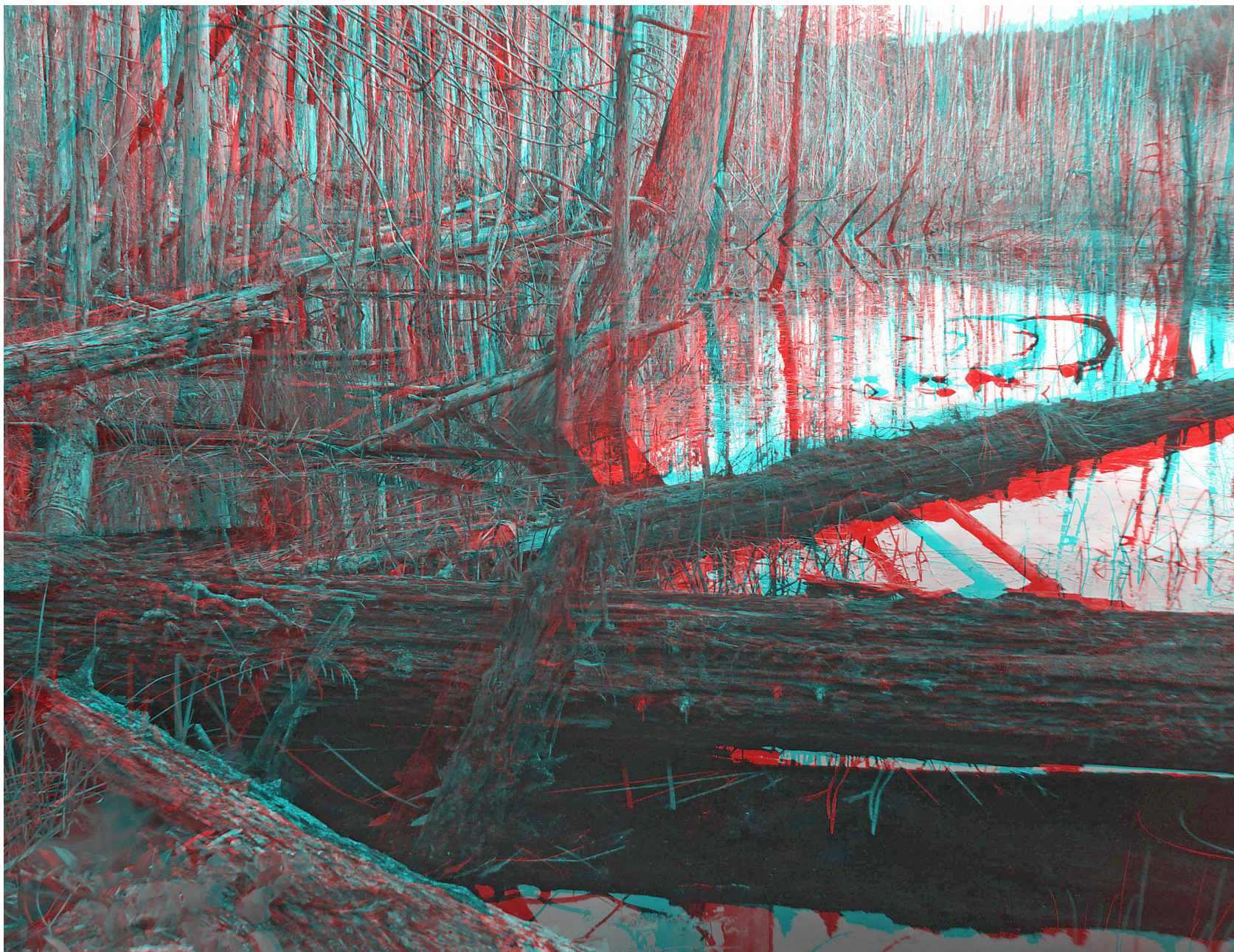




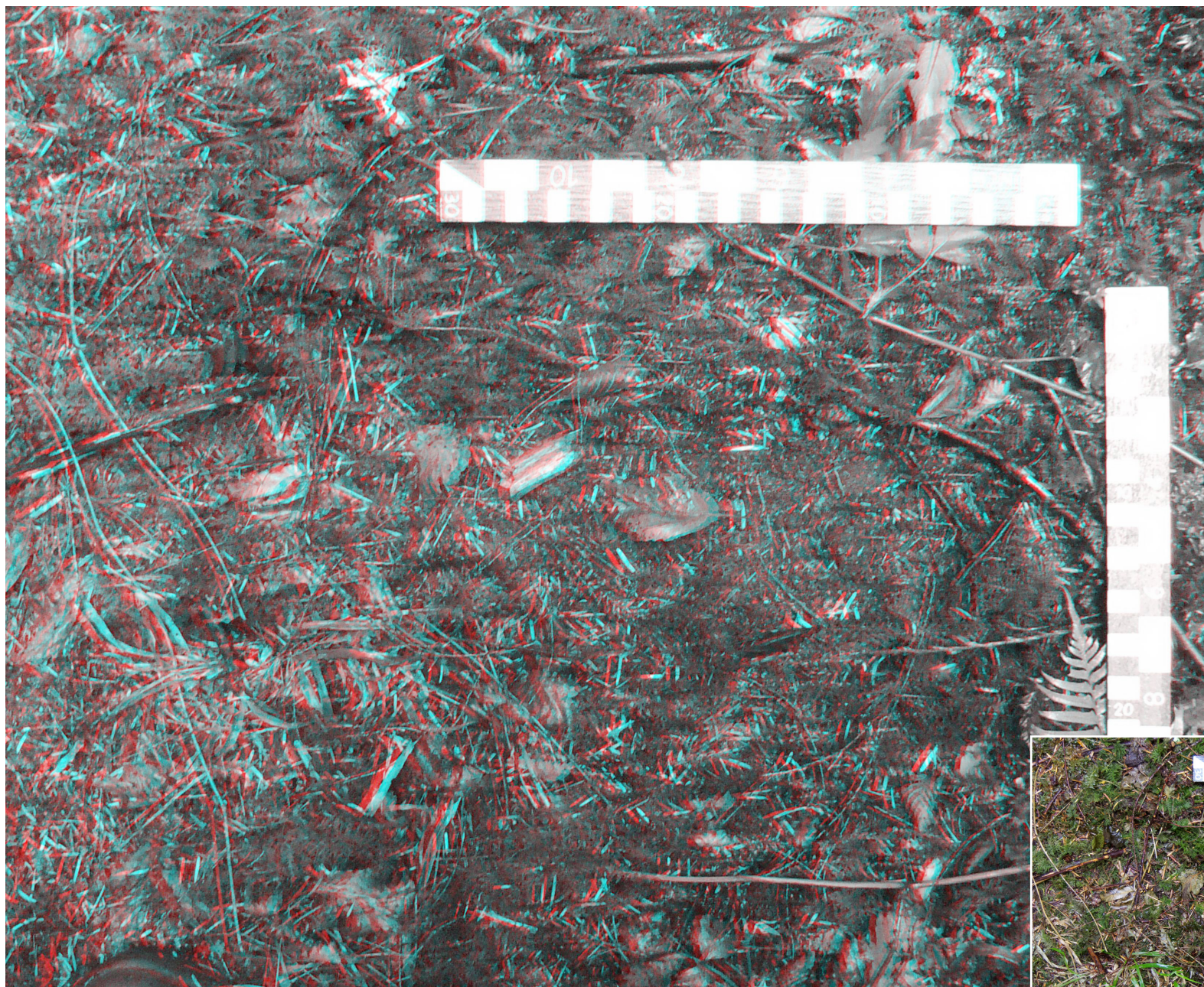
En arrivant au bord du marais, une empreinte de 47 ou 48 cm de long nous attendait, sous forme d'une dépression remplie d'eau. Deux éléments peuvent nous convaincre qu'il ne s'agit pas d'un effet du hasard :

- Le morceau de bois couvert de boue (sous la règle du bas) était redressé par un poids qui en avait enfoncé un bout.
- En passant la main dans le fond de la flaque d'eau, on sentait un creux tout le long du niveau des orteils, comme si les 4 petits orteils avaient été pliés avant la sortie du pied.





Le marais sur lequel débouchait la grande empreinte : beaucoup plus difficile d'accès que le lac No Name, ce marais est peut-être un refuge pour les bigfoots qui se nourrissent de grenouilles la nuit. Le lac No Name est en effet fréquenté par des chasseurs.



Pour finir, une empreinte possible bien que peu marquée, sur le chemin qui monte au-dessus du lac No Name. Elle ferait environ 37 cm de long. On devine le pouce d'un pied gauche.

Autres sons : vendredi 27 septembre : cinq minutes après que nous ayons produit un coup, un petit coup sec sera entendu, provenant de la forêt proche du lac, à 21h25 (même heure que le raffût entendu la veille).

Marques sur pierre : sur ce même chemin, un peu plus loin, nous avons trouvé un rocher sur lequel étaient inscrites des marques parallèles réalisées manifestement avec une autre pierre. Voir photos page suivante.





Au-dessus : la pierre avec les marques d'origine.
 En haut à droite : Léon tentant de créer ses propres
 marques, et à droite le résultat. Les marques de Léon
 sont nettement moins importantes, ce qui laisse sup-
 poser que l'individu qui a laissé ces marques avait
 plus de force. A noter : les marques sont plus nom-
 breuses que cinq griffes d'ours.



3- Port Mellon :

Nous arrivons à Port Mellon mardi 2 octobre à 17h. C'est un petit bourg au bord de l'entrée d'un fjord, en face de Vancouver, caractérisé principalement par une usine de papeterie au bord de l'eau, liée à un trafic de bois flottants. Nous montons nos tentes au bord d'un petit chemin qui s'interrompt dans la forêt, à 200 m d'une rivière. Notre but était de nous approcher d'une zone où les saumons remontent. Malheureusement, le temps était trop sec, il y avait peu d'eau et pas de saumons. Toutefois la zone située entre nos tentes et la rivière semblait être visitée comme en témoignent quelques indices :

Mousse aplatie et empreinte :

La mousse était aplatie dans beaucoup d'endroits et des ébauches de traces de pieds semblaient visibles. Juste avant un tronc d'arbre, l'une d'entre elles, d'une longueur de 48 cm, était plus appuyée, comme si l'individu avait pris appui avant de mettre un autre pied sur le tronc. La photo en couleurs saturées met en évidence l'absence de mousse au niveau de l'empreinte, dont le gros orteil apparaît. Il s'agirait d'un pied gauche.

Coordonnées GPS du camp à Port Mellon :
49°30'52.99"N 123°30'09.32"W



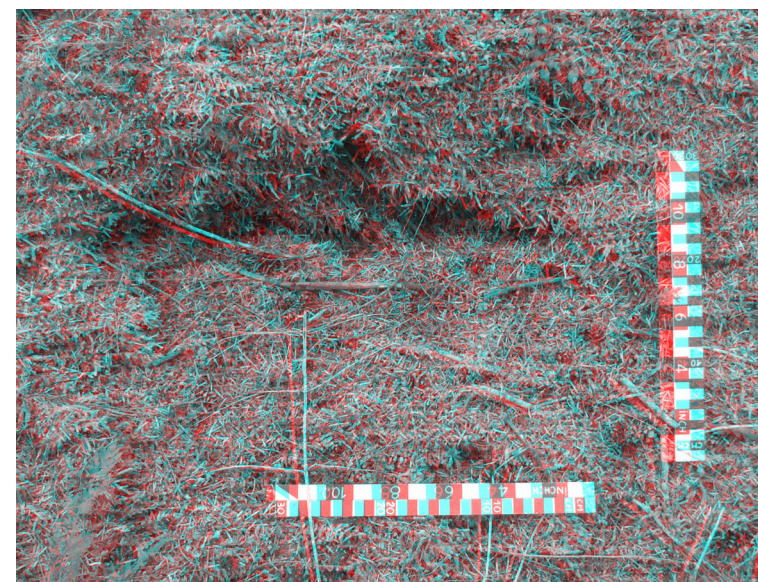
Photo en couleurs normales



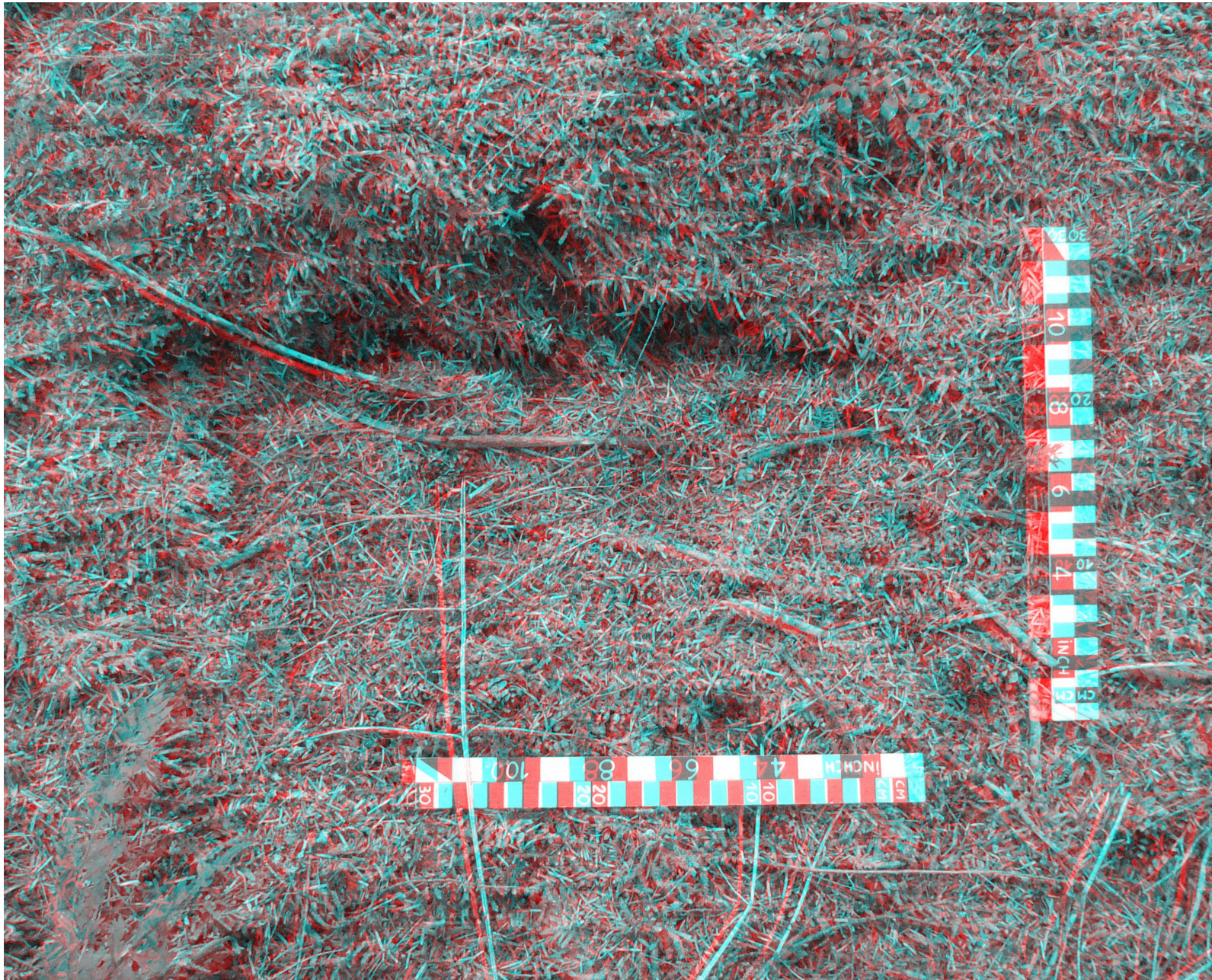
Photo en couleurs saturées montrant l'absence de mousse dans l'empreinte

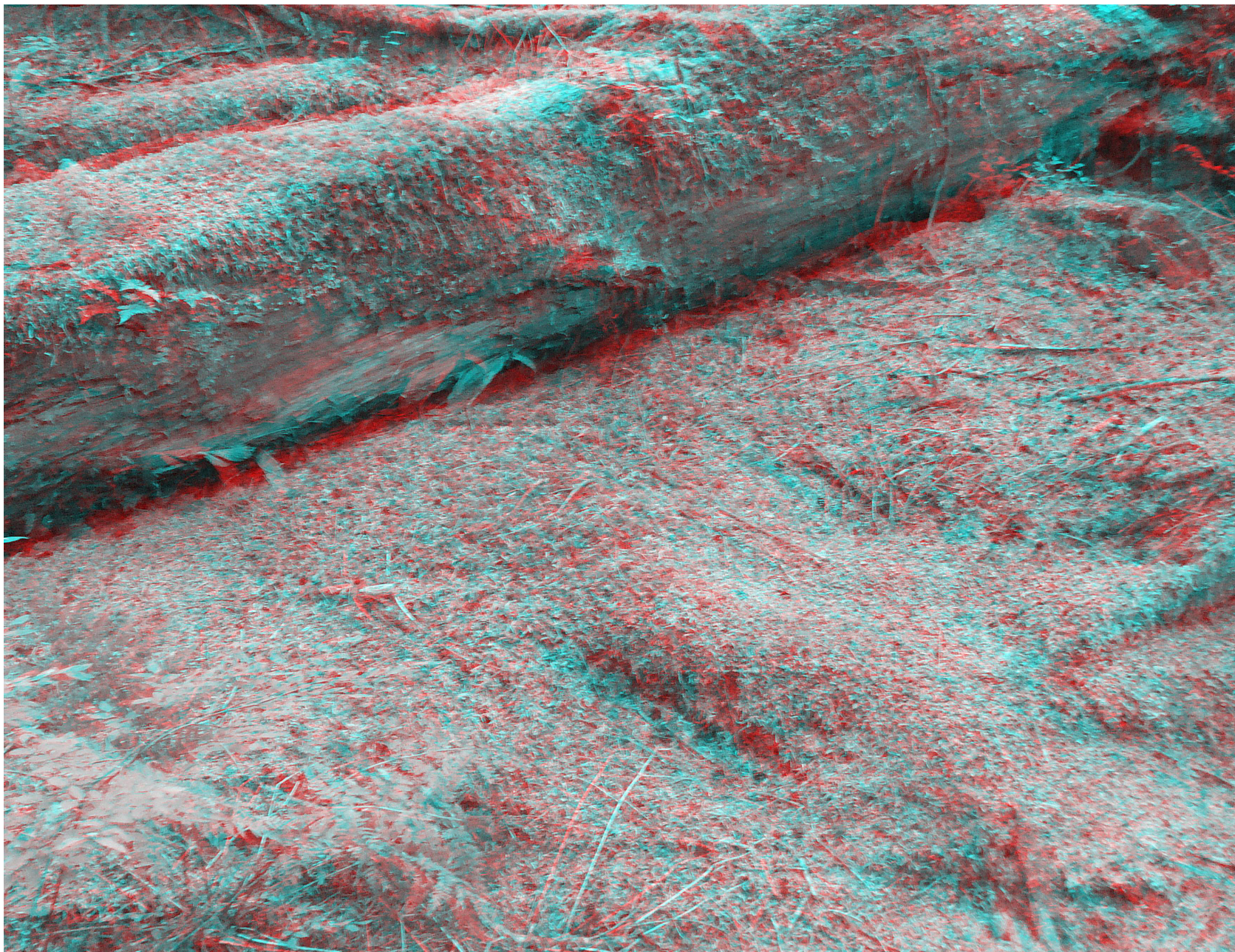


Contexte, montrant l'empreinte avant le tronc



L'empreinte en 3D





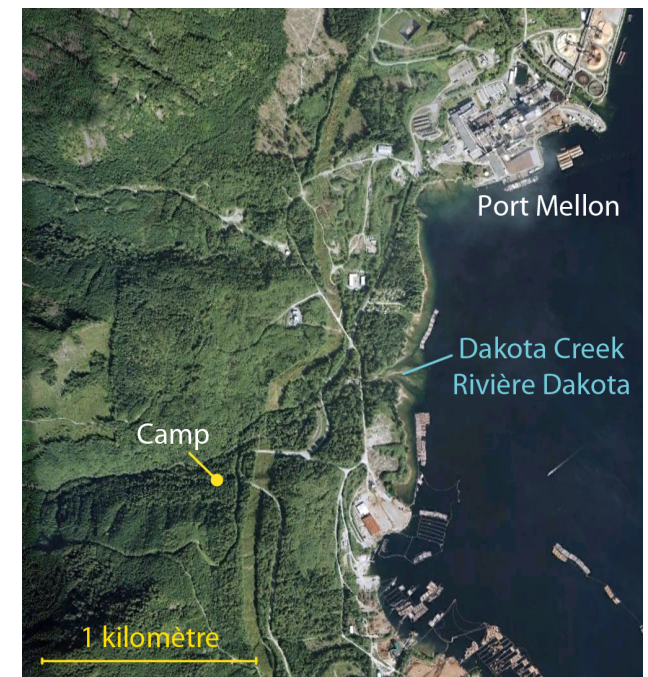
Cette photo montre un aplatissement de la mousse sur le tronc qui pourrait correspondre à la pose du pied droit. Un individu dont le pied mesure 48 cm possède vraisemblablement un poids important.

Rocher déplacé : on trouve beaucoup de petits rochers dans la forêt, mais toujours couverts de mousse ou de lichen. Sauf un, dont nous avons évalué le poids à une trentaine de kilos, et qui était parfaitement propre. Explication : il a été déplacé depuis la rivière, à environ 200 m plus bas, seul endroit où les rochers sont parfaitement lavés. Qui l'a déplacé, et pourquoi ? On peut avancer une hypothèse : dans cette région où les grizzlys descendent des montagnes pour pêcher le saumon, ils peuvent se trouver en concurrence avec des bigfoots, qui, pour se défendre utiliseraient de petits rochers en guise de projectiles. Dimensions du rocher : environ 38 cm.



Bâtons plantés : dans cette partie de forêt entre nos tentes et la rivière, nous avons trouvé plusieurs bâtons plantés dans le sol, souvent près de troncs d'arbre. Ci-contre, trois exemples. Le troisième fera l'objet d'une attention particulière. En effet, en retirant ce bâton du sol, nous constatons que le trou formé était identique à deux autres trous présents dans le sol à côté de lui. Ce bâton était enfoncé de 13 cm. Enfin, Philippe a tenté de l'enfoncer lui-même dans le sol en s'appuyant de tout son poids, sans succès : le sol était trop tassé. Seul un individu possédant une force conséquente a pu enfoncer ce bâton.





Un quatrième bâton planté

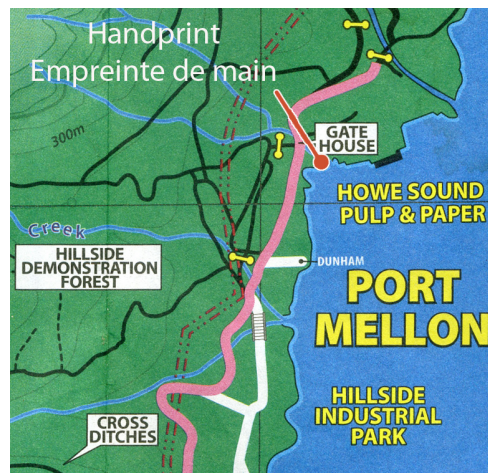
Ci-contre, un quatrième bâton planté. Si on suppose que les bigfoots plantent des bâtons, quelle peut en être la raison ? On peut imaginer qu'ils s'en servent la nuit pour communiquer en produisant de petits coups sur les arbres, et qu'ils les plantent entre deux utilisations.

La plage de Port Mellon : située à environ 1 kilomètre de notre camp, cette plage est à côté d'une usine de papier, à Port Mellon. De ce fait, de la sciure et des copeaux de bois sont régulièrement amenés sur la plage par la marée.



La plage et l'usine de papier

Empreinte de main : au bout de la plage, contre l'usine de papier, un ruisseau se jette dans la mer. Sur son bord sablonneux nous découvrons une empreinte de main. Des traces de sciure de bois trahissaient que la marée avait léché la nuit cette empreinte. L'empreinte a donc été légèrement mouillée et remplie de sciure de bois. En revenant le lendemain sur le même lieu, la marée, plus forte, avait entièrement net-



toyé le bord du ruisseau et il ne restait plus rien de l'empreinte.

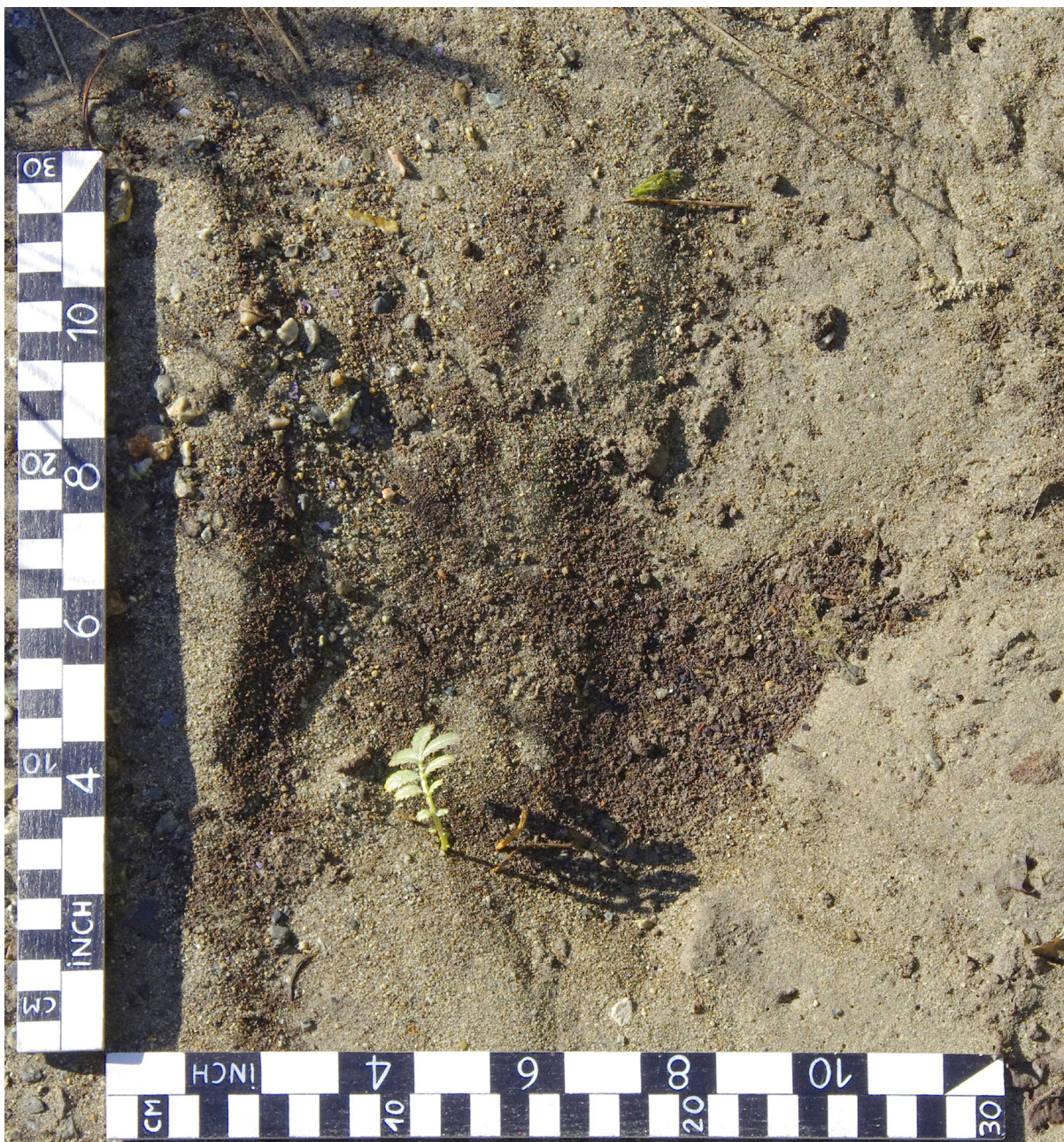
Il semble que les dépôts de sciure se soient fait sur les bords gauches de chaque doigt. On voit en effet une bosse qui correspond à l'espace entre le majeur et l'index, qui permet de mieux situer les autres doigts. Cette bosse, qui continue vers la paume, peut être due à la structure creuse de la main en contact avec le sable. Les cavités profondes à droite et à gauche de la bosse seraient dues à la pression plus élevée appliquée sur le sable de la base charnue de la base du pouce et du bord opposé de la main. Sauf le pouce qui est bien marqué, les autres doigts sont progressivement effa-



cées de la base à la pointe. Mais on peut facilement déduire (voir la discussion à la page 49) à partir de l'empreinte que la longueur de la pointe du doigt majeur au poignet est d'environ 29,5 cm (pour rappel, cette longueur pour un humain adulte est d'environ 18-21 cm). La largeur de la paume et du poignet sont respectivement de 15 cm et d'au moins 12 cm pour le second. Ces dimensions sont 50% plus grandes que celles d'une main d'adulte humain. Nous analysons plus en détail ces proportions par rapport aux autres primates, à la page 49.

Sur la photo, le ruisseau se situe à droite, la mer vers le bas.

Coordonnées de l'empreinte de main :
49°31'08.40"N 123°29'28.34"W



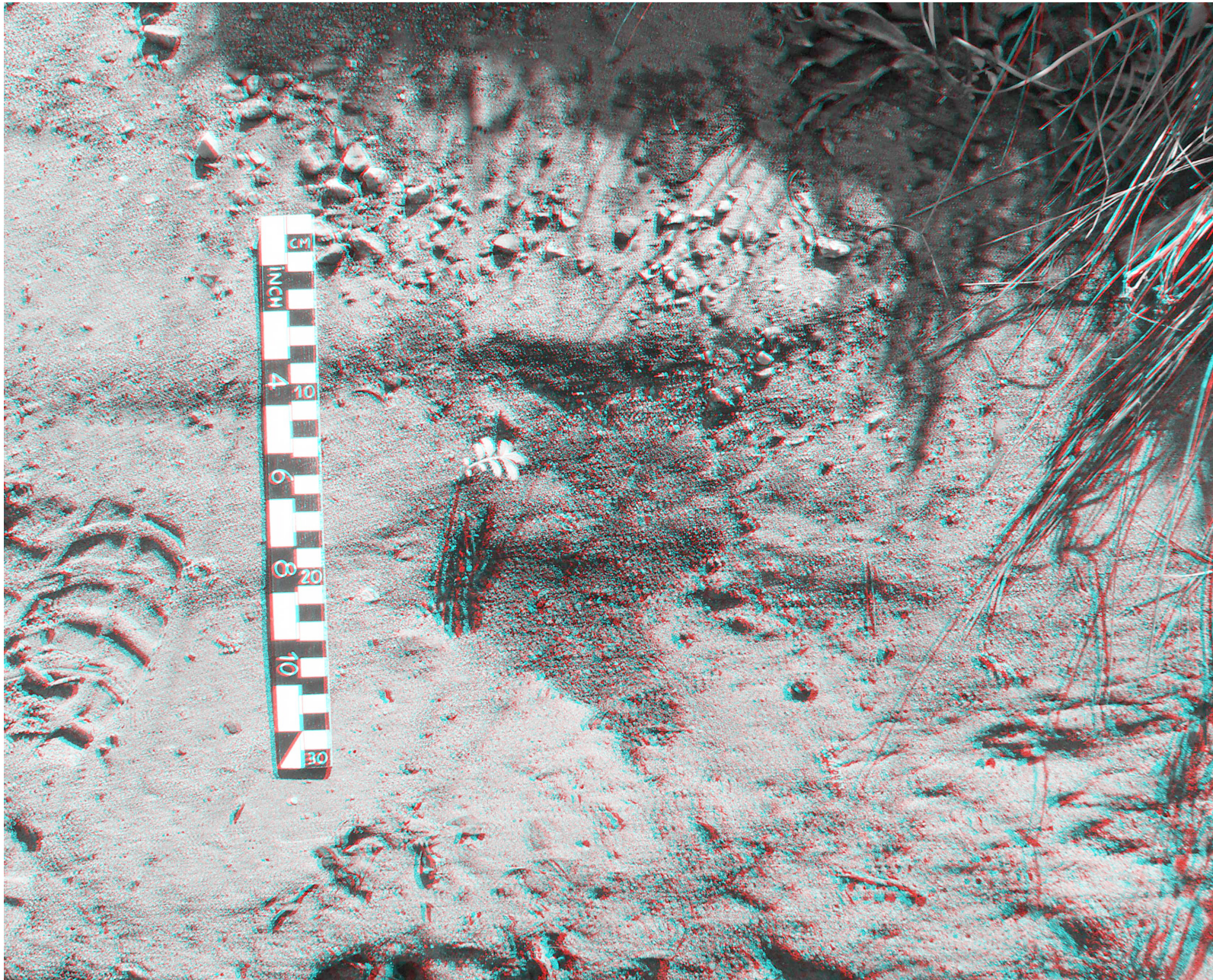
Ci-contre la photo de main dont la perspective a été redressée.

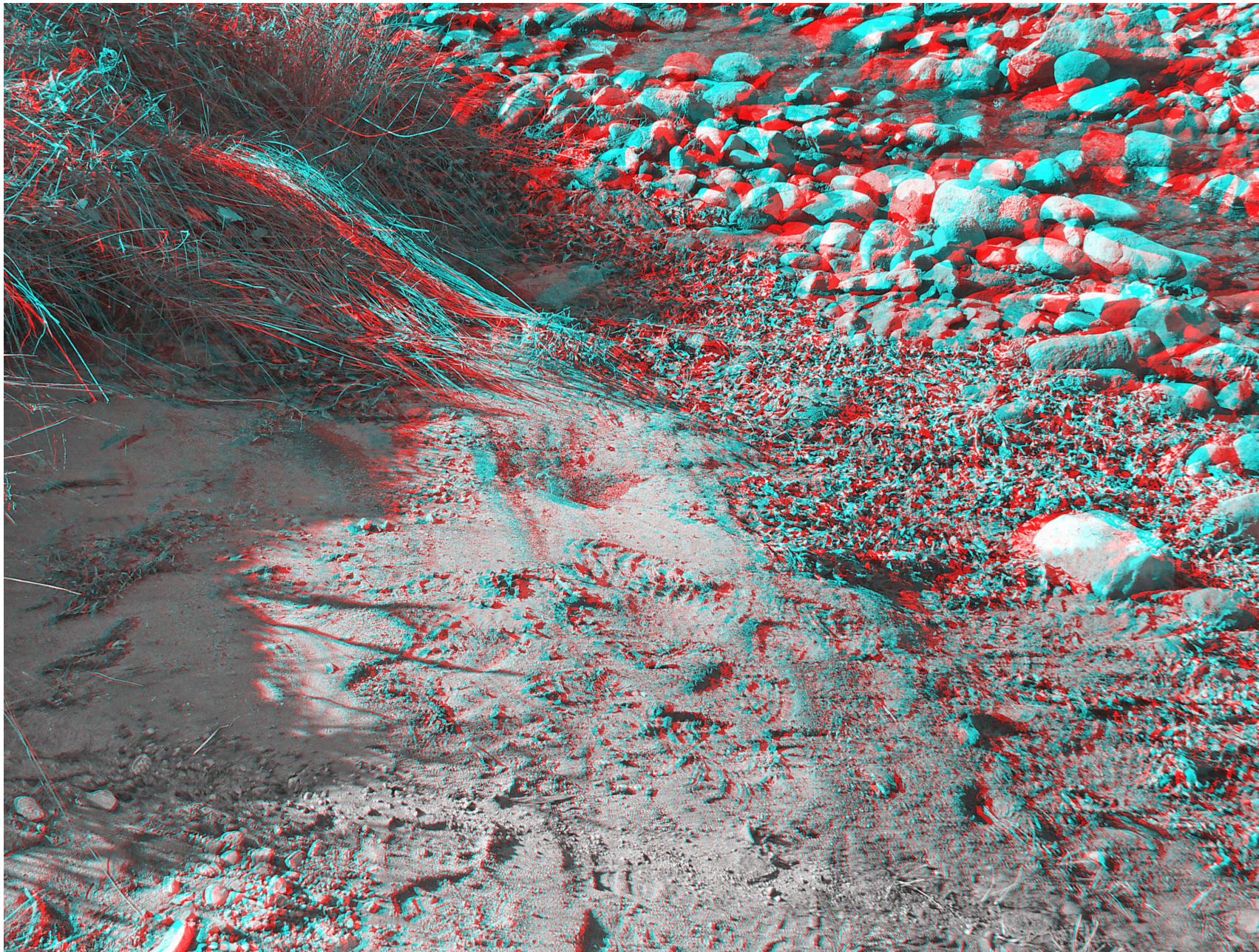


Ci-dessus, l'empreinte de main dans son contexte.



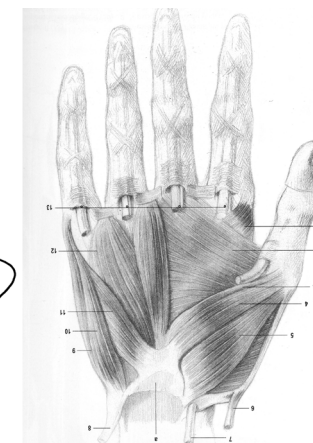
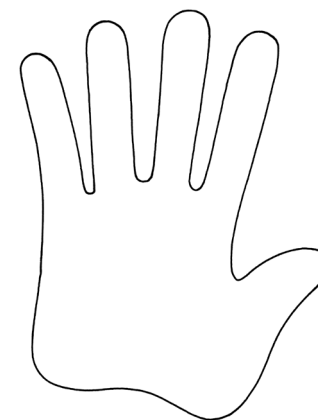
Ci-dessus, on voit la limite des deux montées d'eau ayant déposé de la sciure de bois.



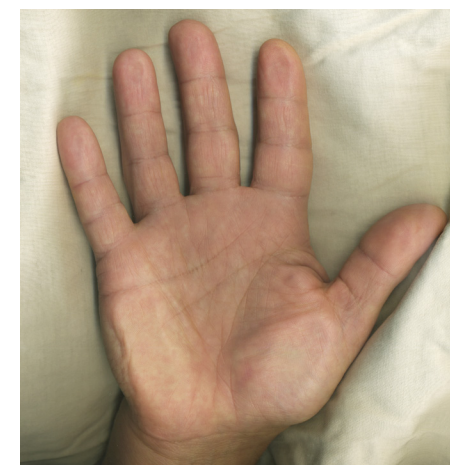




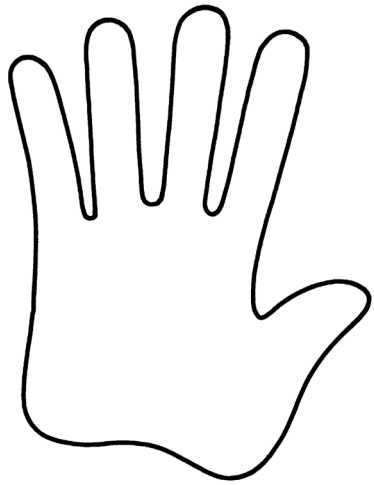
Ci-contre une interprétation de la trace. Il semble que la pression la plus élevée sur le sable ait été exercée par la paume et plus particulièrement par les deux bords opposés de la paume. La pression diminue graduellement à partir de la paume à l'extrémité des doigts. Ainsi, les extrémités des doigts sont moins marquées sur le sable. Le petit doigt et le pouce sont plus visibles en raison de la pression élevée exercée par les bords de la paume et de leurs suites. Cependant, les dépôts de sciure apportés par l'eau venant de la droite semblent s'être installés sur le bord gauche des doigts. Cela donne quelques informations sur la longueur des doigts et conduit à la reconstruction approximative superposée sur la photo à gauche.



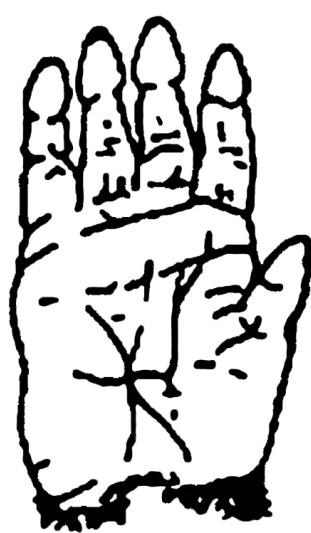
Ci-dessus comparaison avec un dessin de main extrait de « Anatomie humaine à l'usage des artistes », édition Könemann, 1999. Attention : les tailles respectives ne sont pas respectées.



Comparaison avec la main de Philippe.



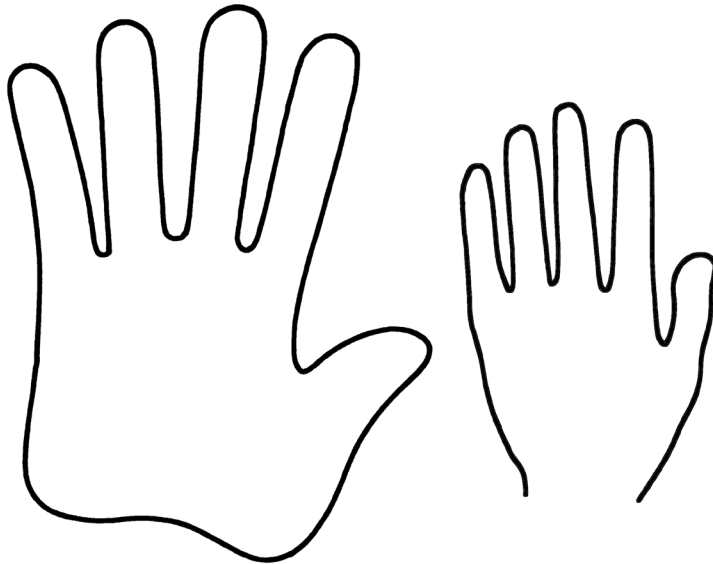
Tracé reconstruit de l'empreinte



Main de gorille



Main humaine



Comparaison de tailles entre l'empreinte de Port Mellon et une main humaine de 20 cm de long.

La longueur des quatre doigts autres que le pouce n'est pas clairement définie par l'empreinte. Par contre les deux caractéristiques de forme qui diffèrent d'une main humaine sont le pouce court et la largeur plus grande de la base de la main. Deux caractéristiques que l'on retrouve dans la main de gorille. L'image du bas montre une comparaison entre cette main et une main humaine mâle de taille assez grande (20 cm de long). Nous avons évalué la longueur de l'empreinte de main en supposant une longueur des doigts basé sur les endroits où les dépôts de sciure de bois ont été trouvés. Ceux-ci ont été déposés le long des endroits où les doigts ont été imprimés dans le sable, mais ont été partiellement effacés par la marée. Nous pourrions en déduire une longueur de 29,5 cm. Largeur de la paume : 15 cm. Certains hommes géants ont peut-être des mains de cette longueur, mais sans doute de forme plus allongée. Ici le poignet pourrait mesurer 12 cm ou plus de diamètre. Ci-dessous la main de Philippe Coudray, certes pas très grande, donne un aperçu de ce à quoi pourrait ressembler un poignet de 12 cm.





Le lendemain, après une nouvelle marée, la trace était « nettoyée ». On ne voit que le bout du pouce qui demeure. En bas, les traces de nos propres mains. Nous n'avons pas pu observer l'effet d'un nouveau passage de la marée sur nos propres traces. Ce « nettoyage » permet de comprendre qu'il n'y a pas en ce lieu de relief naturel qui aurait pu créer une illusion. Le creux en forme de main, rempli par la sciure, a bien été produit par un objet. On peut comparer la taille de nos pouces avec le bout de pouce qui reste de l'empreinte originelle.

Conclusion : les trois caractéristiques de cette main : la grande taille (50 % de plus qu'une main humaine, ce qui correspond à la taille d'un bigfoot : 50 % de 1,80 m = 2,70 m), l'épaisseur du poignet et le pouce court, correspondent à l'idée que nous pouvons nous faire d'une main archaïque appartenant à un primate de grande taille. Sa position à la sortie d'un ruisseau est également cohérente : les bigfoots sont censés descendre le long des ruisseaux la nuit pour atteindre la mer et pêcher des coquillages. Enfin, comme nous allons le voir, la découverte de trois de ces

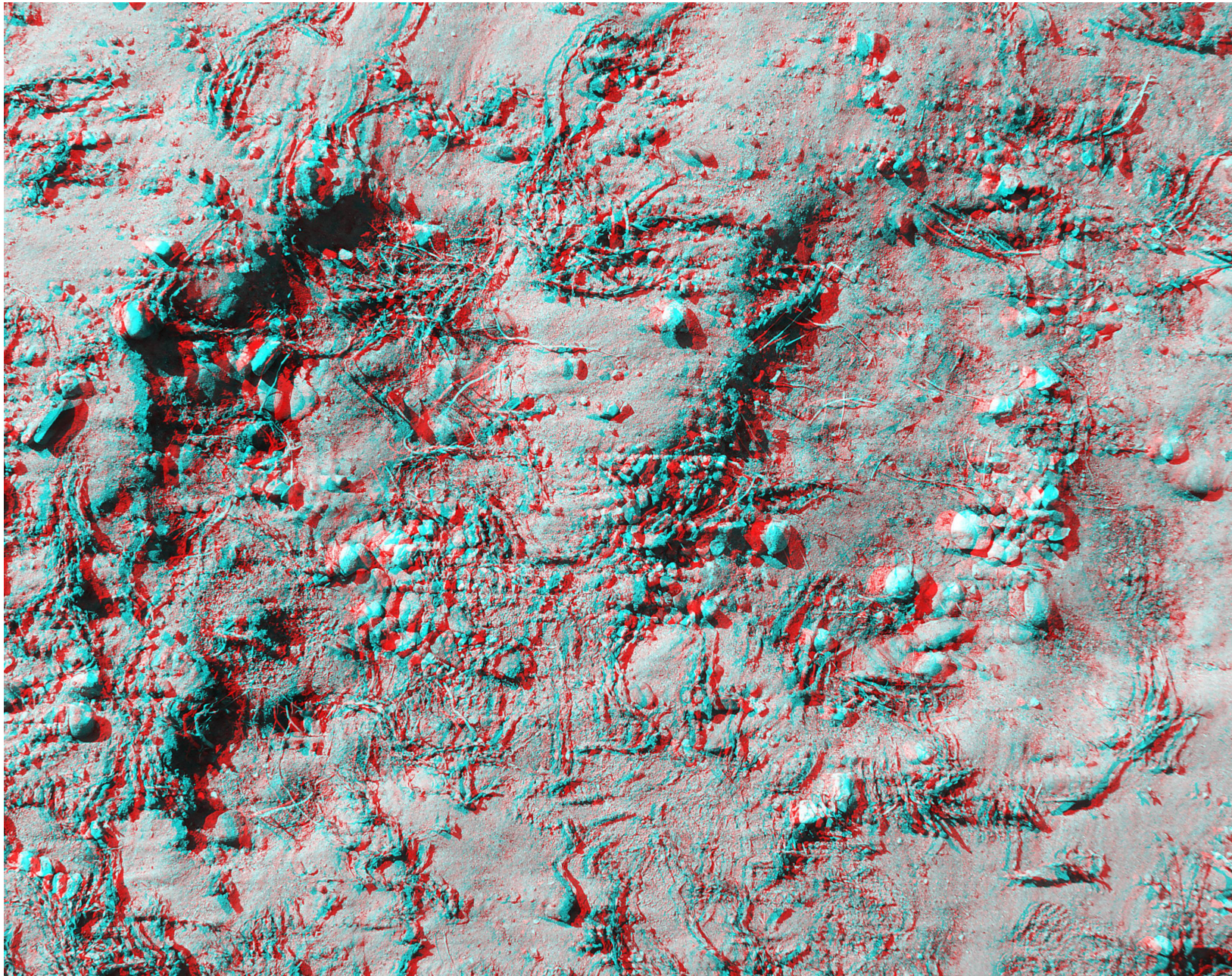
fameux objets soupçonnés de servir d'outils sur la plage près de l'empreinte de main à côté de possible empreintes de pieds, augmente la cohérence du scénario.

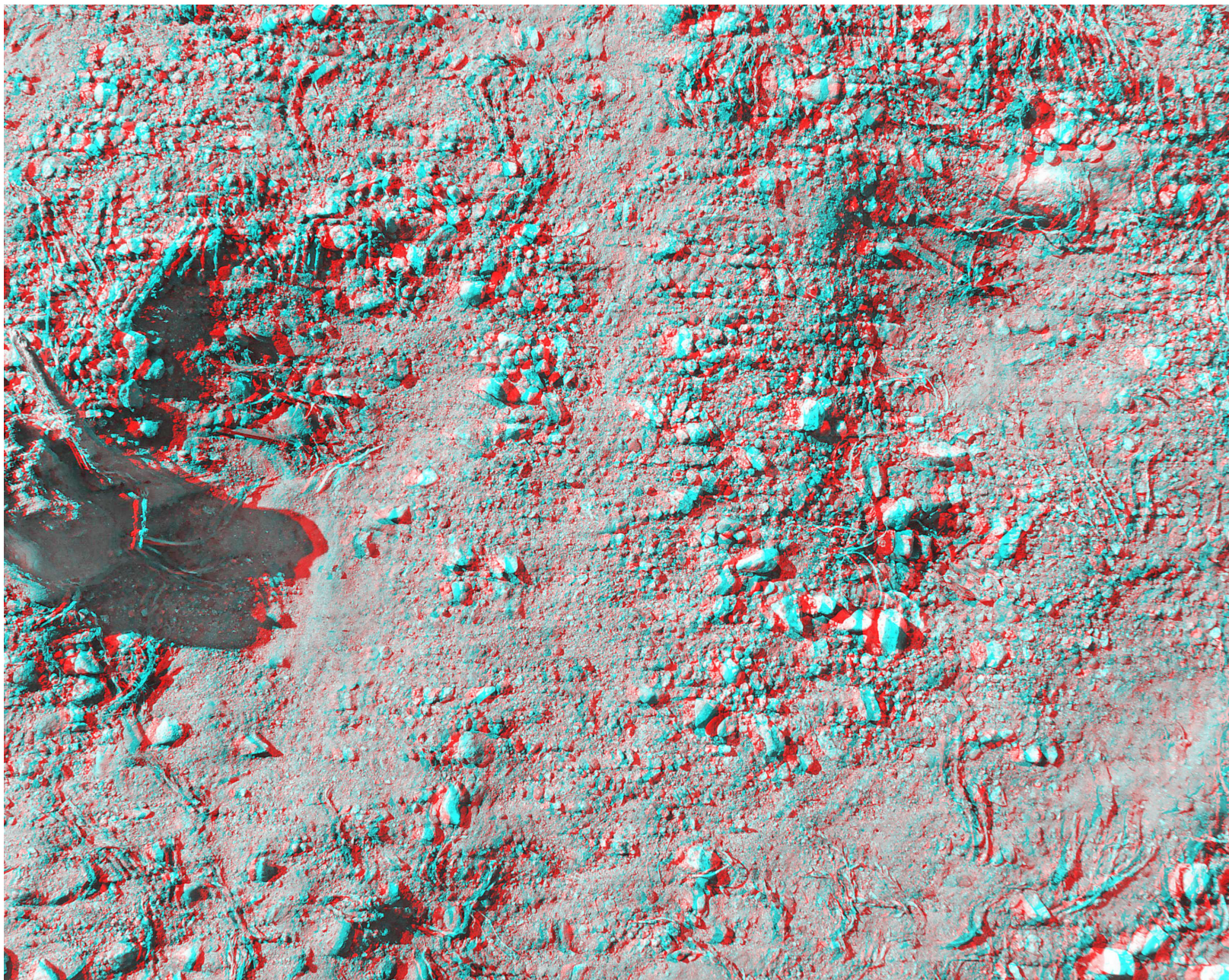
Empreintes de pieds et outils : Sur cette même plage, à une vingtaine de mètres de l'empreinte de main, deux fois deux traces parallèles, lavées par la marée, ont été trouvées : celles du haut mesurent environ 35 cm de long sur 15 de large, celles du bas sont un peu plus floues, peut-être à cause des cailloux. Sur la photo du bas, un bout de bois est planté dans le sable à gauche. Nous ne l'avons vu qu'à notre retour sur la photo.











Le rapport longueur-largeur ne correspond pas à des chaussures.



Seconde conclusion à popos des observations de la plage de Port Mellon : La plage de Port Mellon est une zone où la chasse n'est pas autorisée. Une activité nocturne pour les sasquatches y est donc envisageable. Les animaux y sont moins craintifs. Nous avons pu approcher deux cerfs muets (une mère et son petit) à quelques mètres sur cette même plage, ainsi qu'une oie rieuse (Greater white-fronted goose, *Anser albifrons*). Lors d'une sortie en barque sur la mer, une tête de phoque ou de loutre de mer nous a observé de loin. Enfin, un ours s'est approché de notre camp durant la nuit, tentant d'attraper un sac contenant du poisson dans la benne de la voiture. Léon a entendu ses griffes sur le plastique pendant une demi-heure. Aucun ours ne s'était jamais approché de notre camp dans la région de Sechelt, où ils sont chassés.



Deux autres « outils » ont été trouvés sur cette plage, pas loin des empreintes de main et de pieds. Lancés dans l'eau, ils coulaient. Ils n'ont donc pu être amenés par la marée. Ci-dessous, une vue générale de la plage avec deux empreintes.



4- Klein Lake : mardi 9 octobre au soir, nous partons près du lac Klein. En effet, l'un des témoins interrogés la veille, Bowen Brian, nous a parlé d'un ami qui fut obligé de quitter la région du lac Klein à cause de jets de pierres lancées sur lui. Les indiens l'avaient prévenu de ne pas y aller. Nous avons donc décidé d'y passer une soirée. Aucun jet de pierres ne nous a accueilli. Le seul événement intrigant est un son entendu par Philippe : deux fois de suite à 30 secondes d'intervalle, le même son : une série de petits coups en légère accélération, transmis par le sol, à la limite de l'infrason.

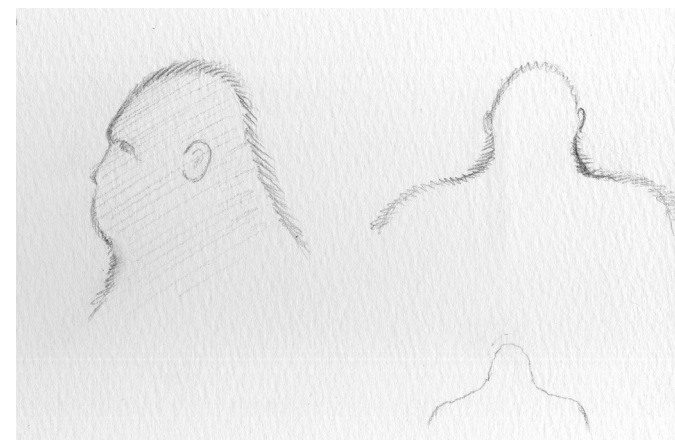
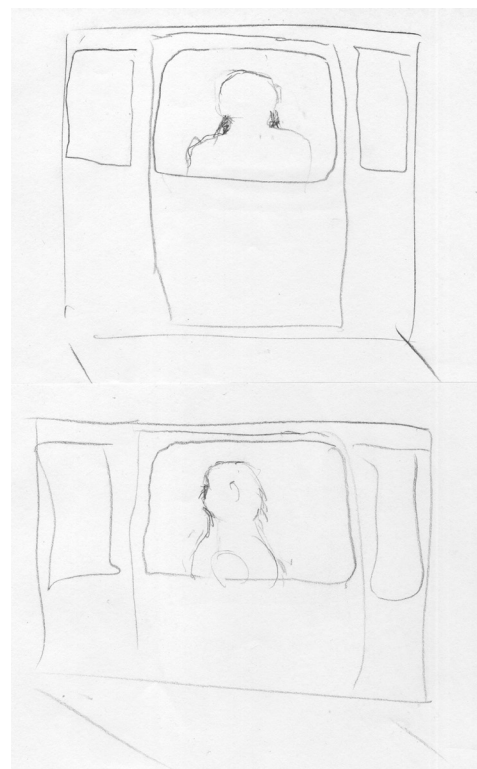
5- Les témoignages : un appel à témoins a été lancé dans le journal local de la Sunshine Coast : le « Coast Reporter » du 5 octobre 2012.

Il s'en est suivi plusieurs rencontres, même si la première provient d'un contact de Robert Kennedy : il s'agit du père de Shawn, qui avait vu dans le camping l'année dernière deux yeux rouges la nuit (voir notre rapport d'expédition 2011).



1- Brian Bowen, le père de Shawn Bowen, et sa femme : Brian Bowen 604 399 8611, Laura Shames 604 399 9173 brianbowen@hotmail.com. Rencontré le 8 octobre 2012.

Il était avec sa femme dans un camping dans un endroit désert. Ils dormaient dans leur voiture, une grande Land Rover dont les fenêtres étaient haut placées (environ 2 m). Dans la soirée, ils ont senti la voiture remuée, puis Brian a aperçu une tête en silhouette regarder par la fenêtre. Il l'a vue de face, une tête ronde, velue avec des oreilles comme un homme, peut-être velues, le crâne rond, une absence de nuque. Puis la tête s'est tournée de profil et elle est partie. Il a également remarqué l'absence de nuque. Le crâne était pointu et le front bas. La durée totale de la vision fut de 10 secondes. Il a fait un croquis, puis Philippe a fait un croquis sous sa direction.



Brian Bowen

2- Ian Finlayson, 2228 Oldershaw road, Roberts Creek B.C. 604 886 06 09. Rencontré le 8 octobre 2012.

Il a vu un bigfoot depuis un camion qui roulait assis sur un tronc d'arbre. Son poil était brun, avec du gris sur la poitrine et sur le bras gauche. Les pieds du bigfoot touchaient par terre. Lorsque plus tard il s'est lui-même assis sur le tronc, ses propres pieds ne touchaient pas le sol, bien qu'il soit lui-même de grande taille.



3- John Conway, 4648 Whitakes road, thegreenman@live.com.

Il nous a montré deux plâtres d'empreintes réalisées par son père quand il était enfant. Il s'agit d'un adulte et d'un enfant.



On voit ici le témoin avec plusieurs plâtres. Certains sont des plâtres de pieds humain, pour comparaison. L'empreinte reproduite en carton est la première trouvée, plus grande que les suivantes, avant un retour sur les lieux et la réalisation de plâtres. Page suivantes, détails des plâtres.

Ci-dessous, les deux plâtres attribués à deux bigfoots, un adulte et un enfant.



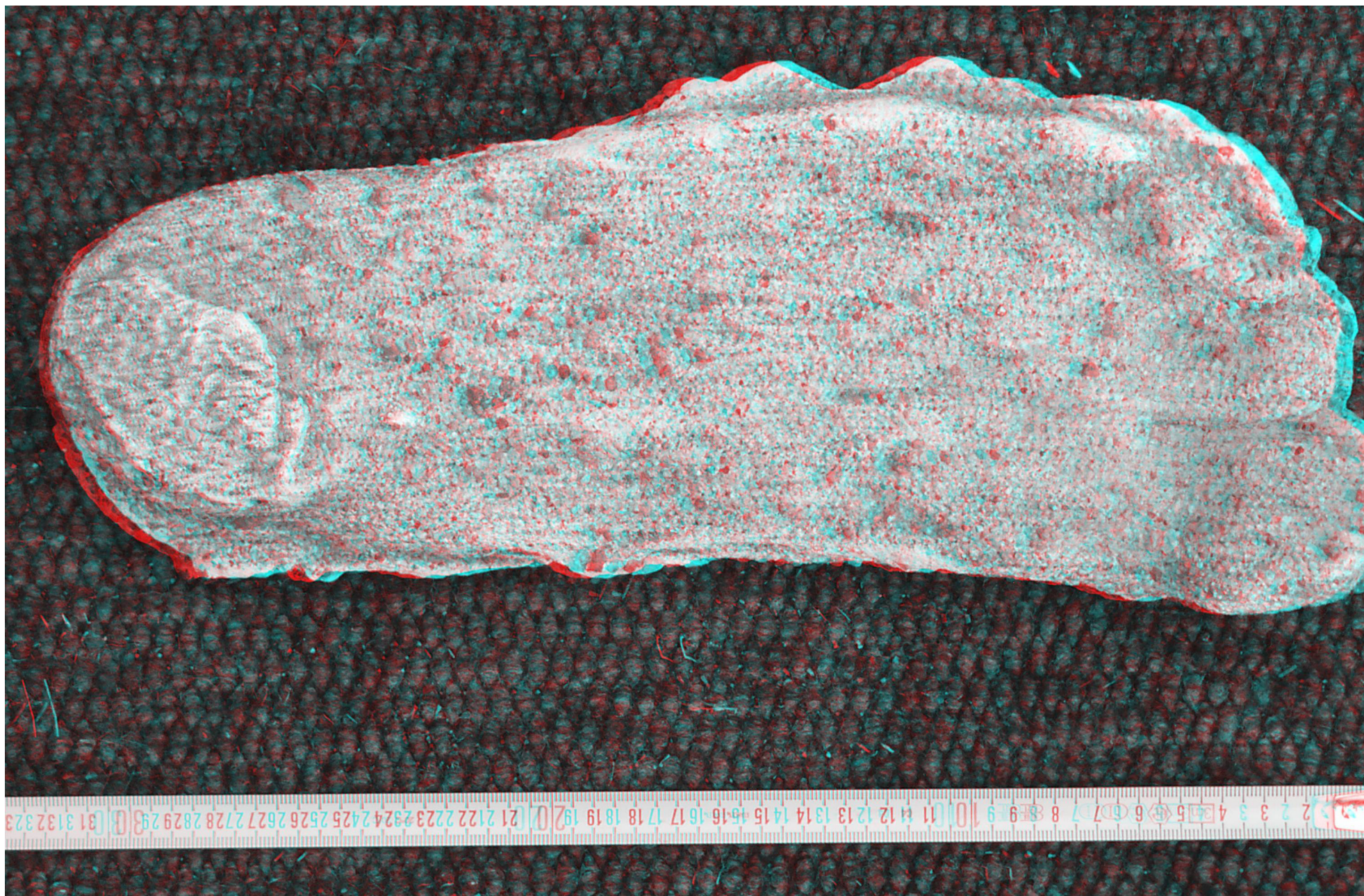
La règle est en centimètres.

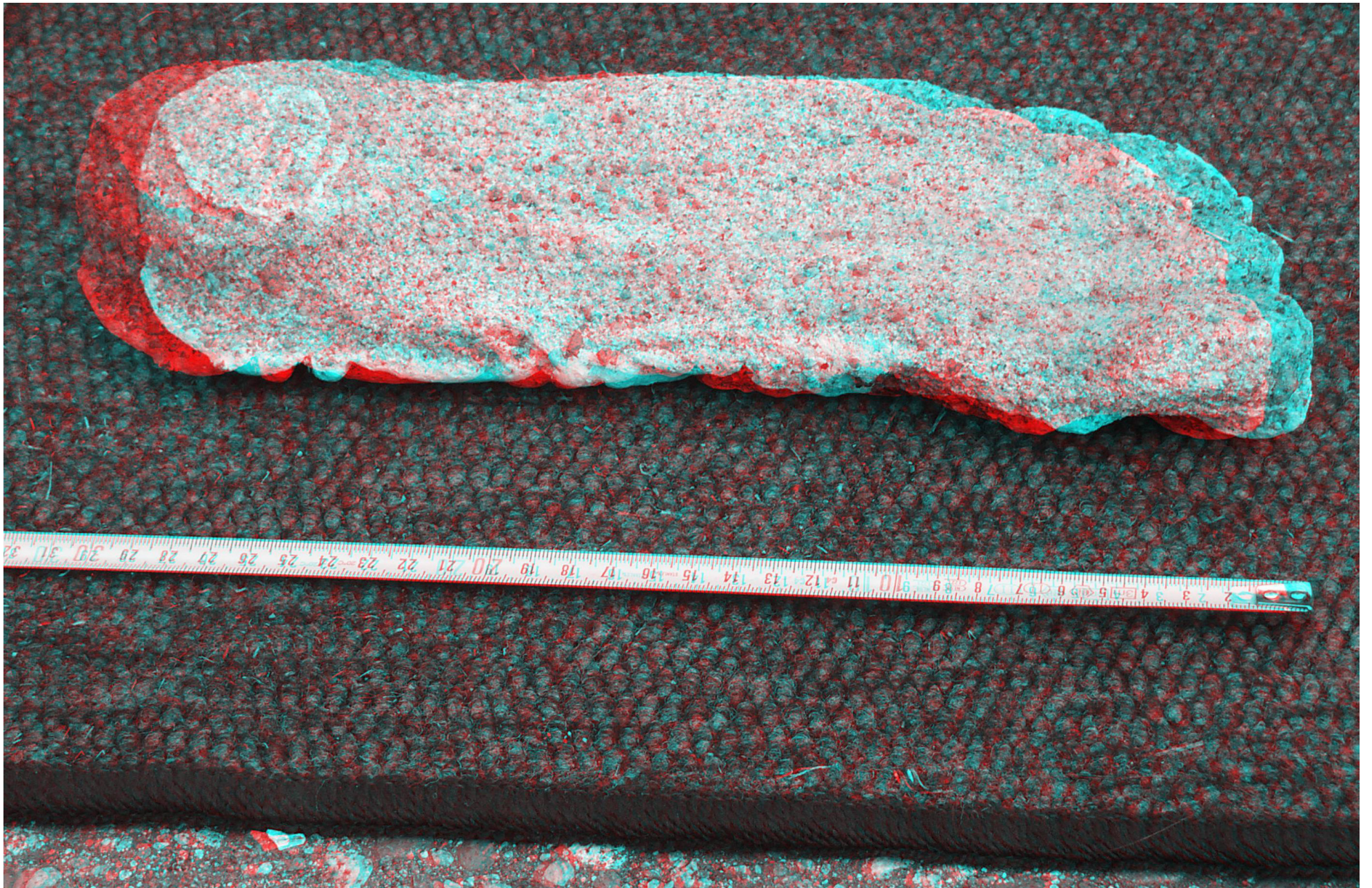


Le pied mesure 31 cm, ce qui correspond à une pointure de 48.



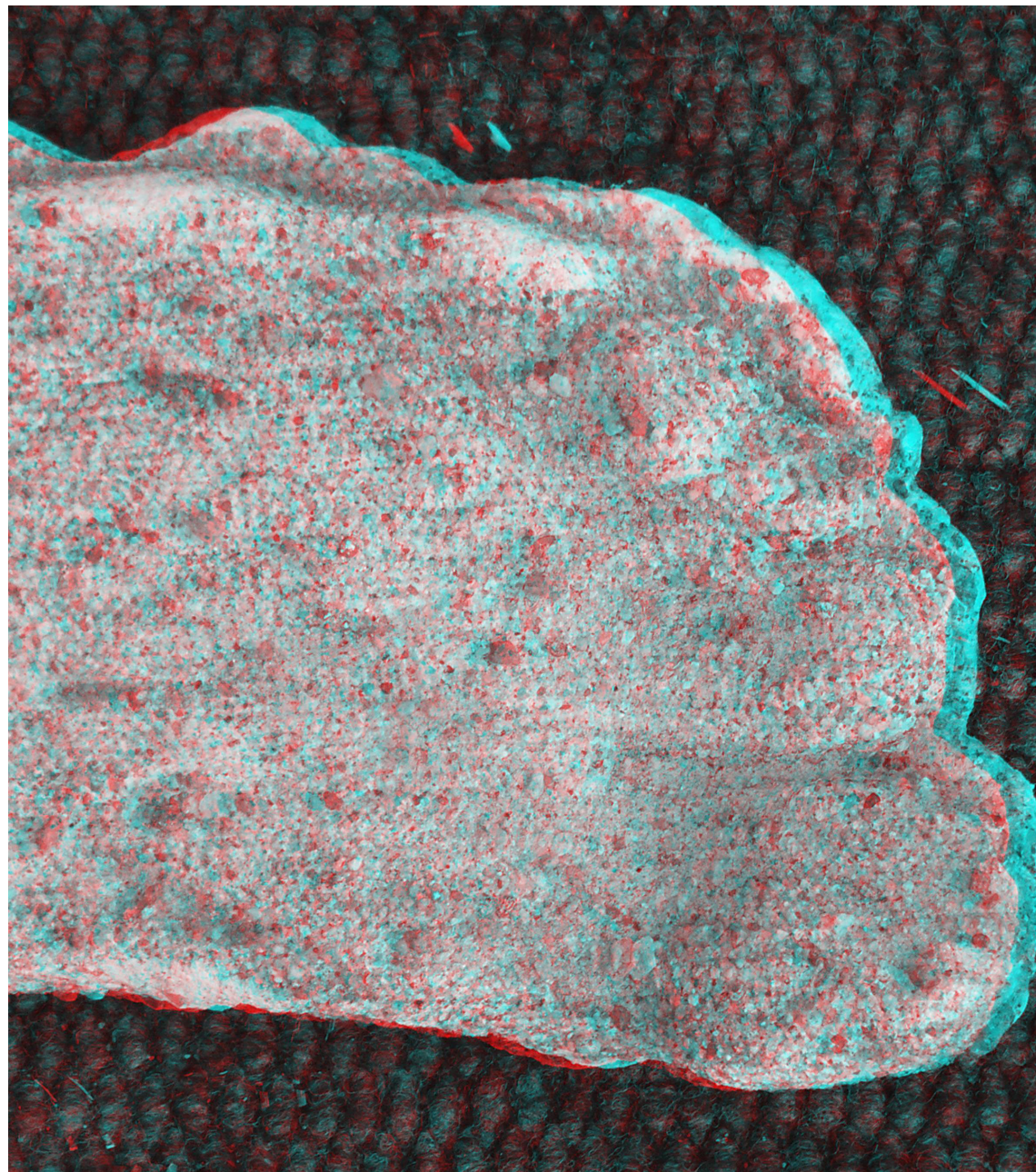
Le pied mesure 15 cm.

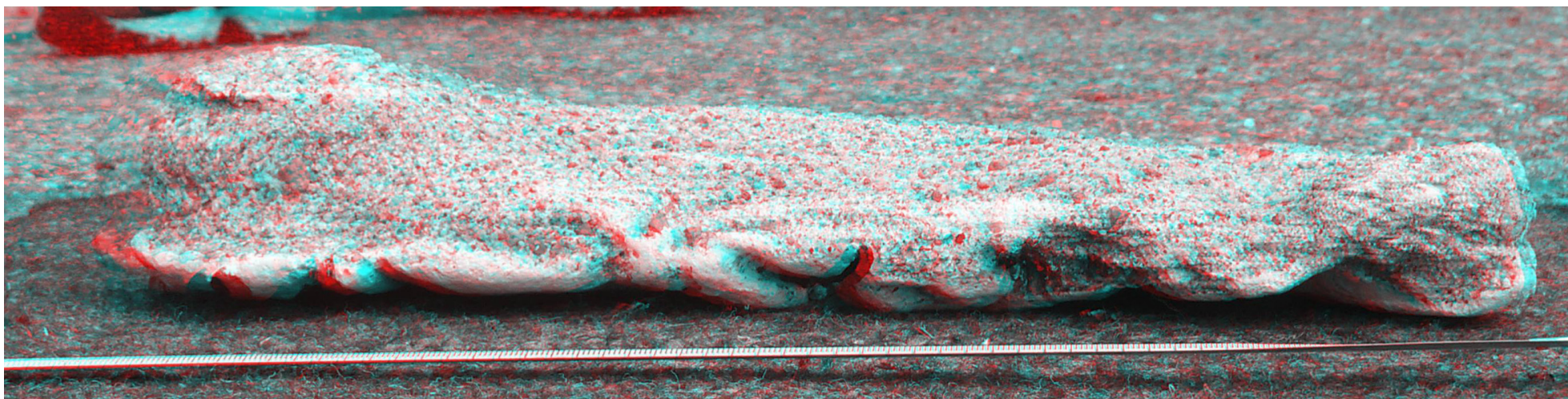






John Conway



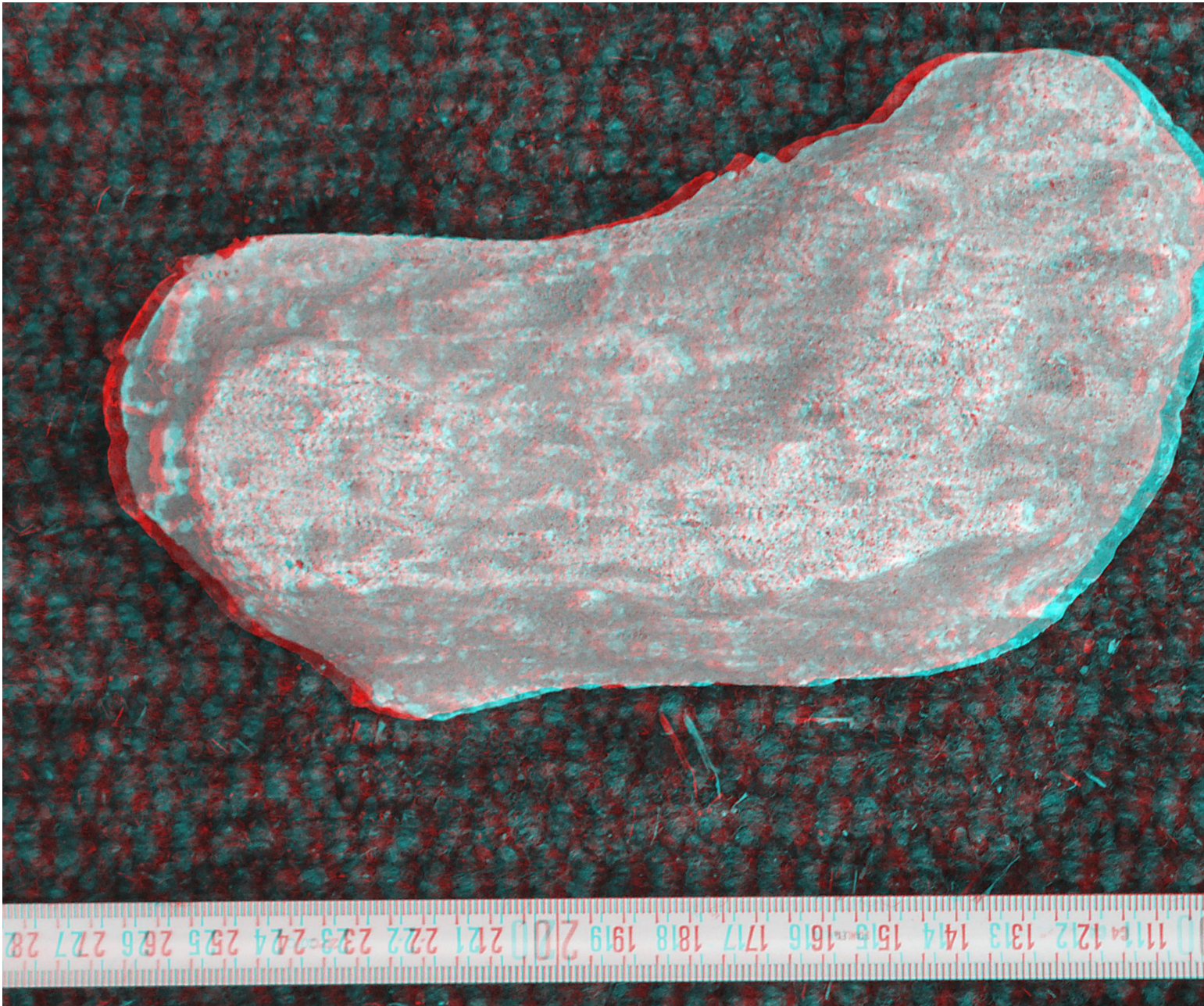


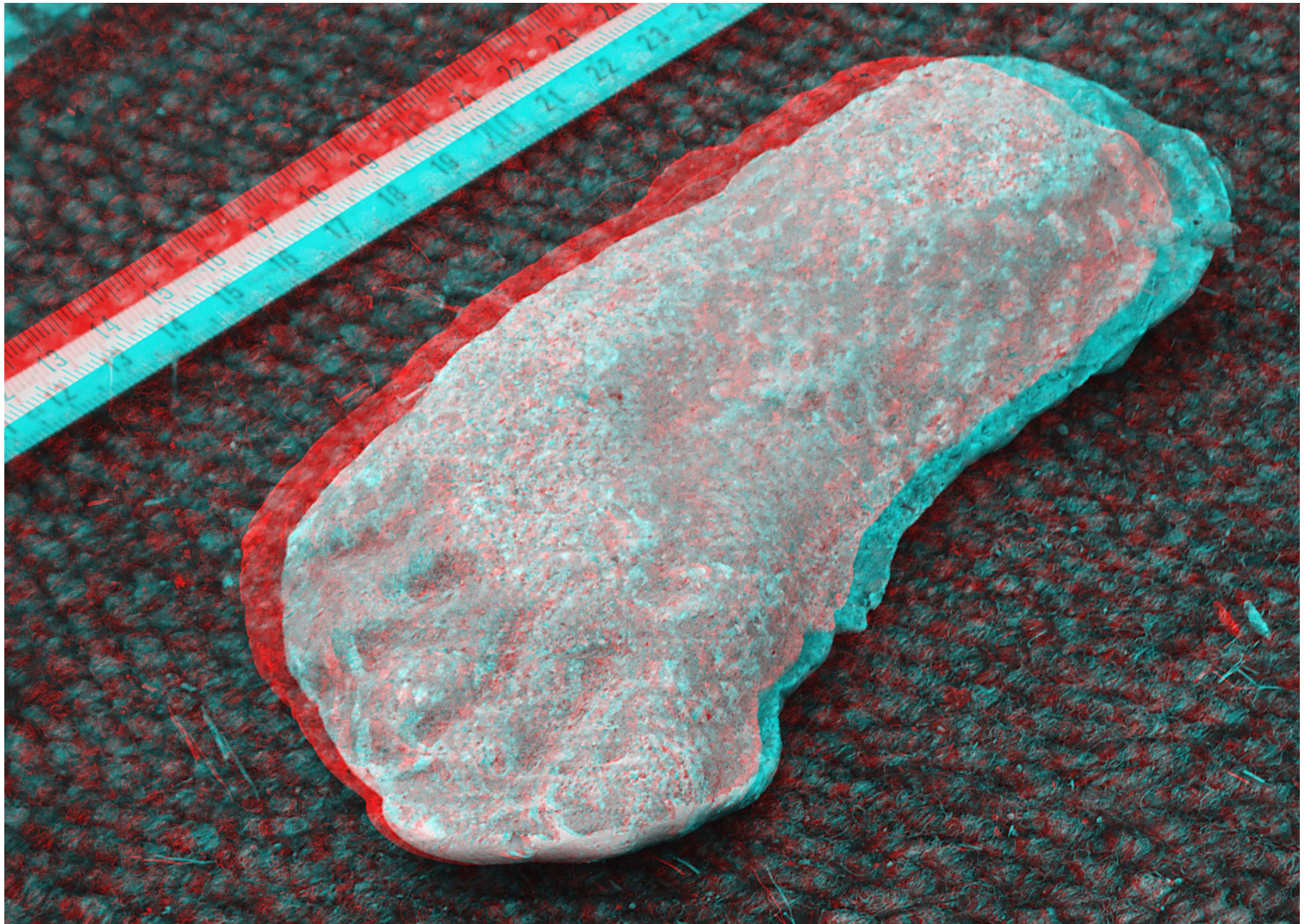
On peut constater une absence de voûte plantaire. Le fait que le talon dépasse peut provenir du mouvement du pied qui, arrivant d'abord dans le sol par le talon, provoque un creux plus important au niveau du talon. Autrement dit, le talon ne dépasse peut-être pas et le pied est donc peut-être totalement plat.

A droite, une reproduction de la première série d'empreintes trouvées par le père de John Conway (35 x 15 cm).

Page suivante, le plâtre de la petite empreinte montre par contre une voûte plantaire.









De gauche à droite : John Conway, Léon, Robert, Léo à la caméra, Jean.



Robert examinant le plâtre

4- Eric Spiner : un témoin interrogé par Skype, le 9 octobre après-midi, qui a passé un certain temps au Homesite Campground, dans lequel il aurait photographié un bigfoot (une tête dépassant des buissons), et où il aurait été suivi par une odeur. Il a également vu dans la région Est de l'Amérique du Nord un possible bigfoot traversant la route à quatre pattes, sans museau, avec des pattes arrière très fortes.

5- Marcy Solis, email: marcy@erion.com, rencontrée le 10 octobre : à l'âge de 15 ans, dans le cadre d'une initiation de type scout, elle est partie à la limite des glaciers, seule, et a commencé à construire un igloo pour y passer la nuit. Elle a vu plus bas sortir de la forêt un homme entièrement noir qui l'a observée pendant 10 minutes. Elle a fait celle qui ne voyait rien et a continué à construire son igloo. Le lendemain, elle a trouvé des empreintes de pieds nus de 37,5 cm. Cette personne a des amis indiens, dont un certain **Jamie Dickson**, selon lequel :

- Il y aurait des os de bigfoot dans la réserve du musée indien de Sechelt, qui ne seraient sortis qu'à l'occasion de cérémonies, et que les indiens ne souhaitent pas montrer aux « blancs ».
- Les bigfoots occuperaient les grottes nommées **Halfmoon caves**. Elles ne savent pas où elles se trouvent. Il s'agit d'une « légende ». Jamie Dixon le saurait peut-être.



Eric Spiner



Marcy Solis



Marcy Solis, Robert et Léon.



Buse à queue rousse
au Homesite Campground



Corneille américaine à Sechelt

A propos de l'excrément triuvé en 2011 près du Homesite Campground : l'excrément trouvé l'année dernière près du Homesite Campground n'a pas trouvé de laboratoire d'analyse au Canada. Il est resté un an dans le congélateur de Robert et Debbie. Nous l'avons ramené en Europe cette année, après l'avoir divisé en trois parties : une première est restée au Canada, une deuxième a été ramenée par Léon et une troisième par Philippe.

Pour mémoire, il avait été trouvé sur le bord de la piste qui mène au camp. Cet excrément contenait des végétaux (tiges de quelques centimètres), des mollusques sans la coquille (ni entière ni cassée), et ce qui ressemblait à des algues de type varech. Il y avait également de petits vers blanc d'environ 4 mm de longs, vivants, de forme ovale avec les bouts pointus. Il n'y avait aucune graine de framboise. Évaluation du volume à un demi-litre ou plus. Odeur végétale. Pas de poils. Les mollusques et les algues indiqueraient un animal ayant mangé dans la mer (située à environ 3 kilomètres). L'absence de graines de framboise pourrait écarter l'ours dont toutes les crottes trouvées jusqu'ici en étaient remplies.

Nous avons tout d'abord tenté de contacter le Musée de Zoologie de Lausanne (Michel Sartori) qui était en contact avec un laboratoire (du professeur Brian Sykes à l'Université d'Oxford) qui souhaitait analyser des indices pouvant appartenir à des animaux inconnus. Mais ce laboratoire ne s'est déclaré compétent que pour analyser des objets comme des dents, poils ou os, et non des excréments.

Nous avons tenté ensuite de contacter le Museum d'Histoire Naturelle de Paris, en les personnes de Sarah Samadi et Jean-Denis Vigne. Ce dernier seul nous a répondu que leur laboratoire ne faisait pas ce genre d'analyse. Il nous a renvoyé sur un certain Régis Debruyne, un paléontologue qui travaille sur l'ADN des mammoths, qui ne nous a pas répondu.

Finalement, Léon a trouvé un laboratoire texan qui a déjà analysé des excréments présumés de bigfoot,

non pas au niveau de l'ADN mais du contenu. Léon a envoyé en décembre 2012 son échantillon à ce laboratoire à l'adresse suivante :

Dr. Vaughn M. Bryant
Professor and Director
Palynology Laboratory
Department of Anthropology
Texas A&M University (TAMU 4352)
College Station, TX 77843-4352- USA

TEL 979-845-5242 FAX 979-845-4070.
<http://www.texasbigfoot.com/index.php/about-big-foot/articles/86-analysis-feces-and-hair>
vbryant@neo.tamu.edu

Ce premier échantillon est arrivé avec plusieurs semaines de retard, sans doute à cause de la période de fêtes. Si le temps passé hors congélateur a trop abîmé son contenu, nous enverrons un second échantillon au même laboratoire.



L'un des trois échantillons de l'excrément.